

SALUSTE  
DU BARTAS

CHOIX DE POÉSIES

FRANÇAISES ET GASCONNES

AVEC NOTICE BIOGRAPHIQUE ET NOTES LITTÉRAIRES PAR OLIVIER DE GOURCUFF

ET PAUL BÉNÉTRIX

PORTRAIT ET ARMES DE DU BARTAS



AUCH  
J. CAPIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
RUES SAINT-AMANT ET LABOULAYE

1890

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LEMIAN  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIENNALES  
LINGUISTIQUE



D292 014813



SALUSTE  
DU BARTAS

CHOIX DE POÉSIES

FRANÇAISES ET GASCONNES

AVEC NOTICE BIOGRAPHIQUE ET NOTES LITTÉRAIRES PAR OLIVIER DE GOURCUFF

ET PAUL BÉNÉTRIX

PORTRAIT ET ARMES DE DU BARTAS



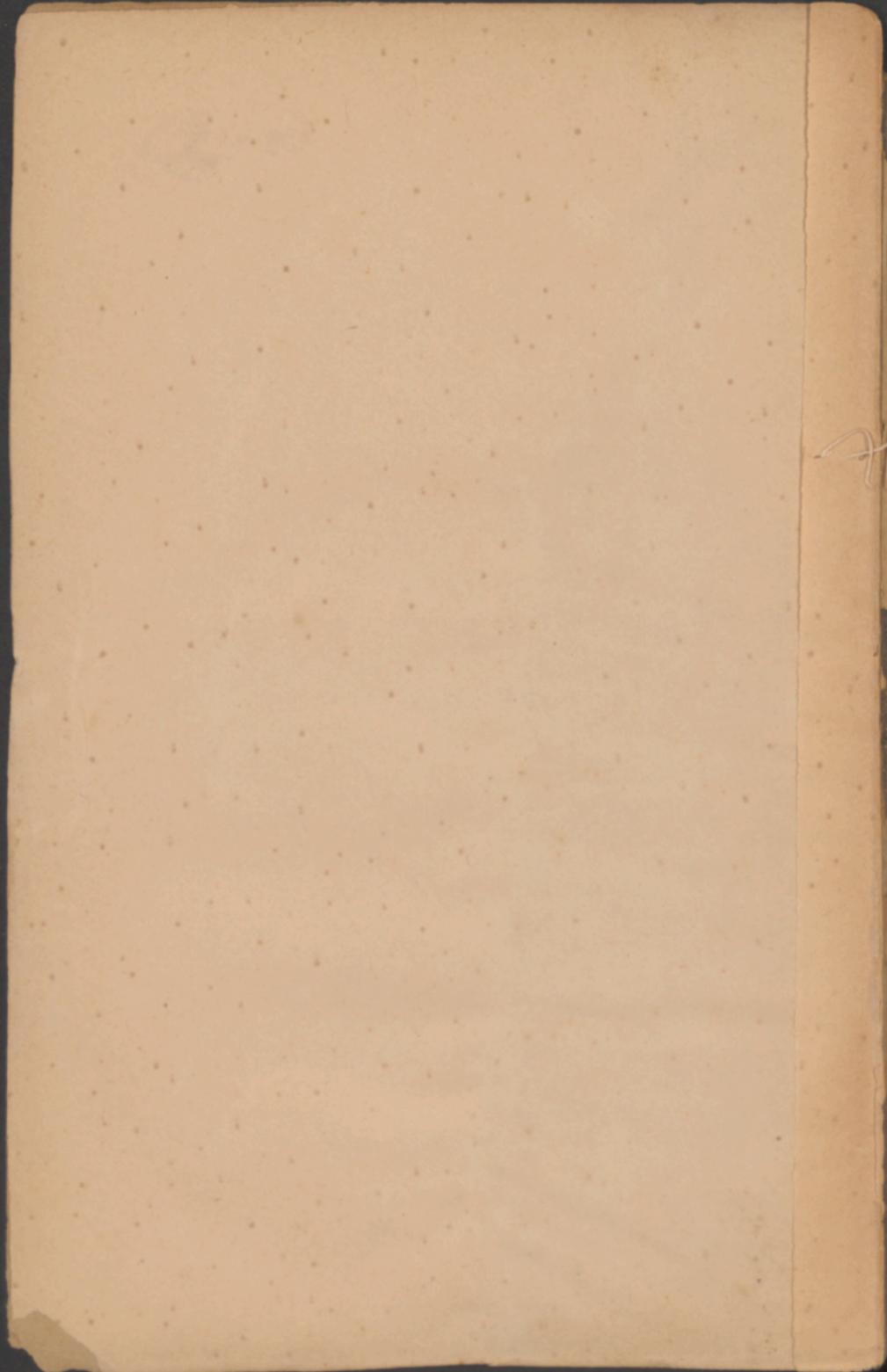
AUCH  
J. CAPIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
RUES SAINT-AMANT ET LABOULAYE

1890

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MINIMAL  
INSTITUT DES ÉTUDES MÉRIDIONALES  
LINGUISTIQUE



D292 014813



PN 006096565 Li 02-22



6.35

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES  
LINGUISTIQUE

# CHOIX DE POÉSIES

FRANÇAISES ET GASCONNES



Ces traits, au front marqués de savoir et d'esprit,  
Ne sont de Du Bartas qu'un ombre extérieur ;  
Le pinceau n'en peut plus ; mais de sa propre plume  
Il s'est peint le dedans dans son divin volume.

(Vers qui accompagnent un portrait sur bois de Du Bartas, placé en tête de la traduction anglaise de ses œuvres par Joshua Sylvester. — Fin du xv<sup>e</sup> siècle.)

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIIONALES  
LINGUISTIQUE

# DU BARTAS

CHOIX DE POÉSIES

FRANÇAISES ET GASCONNES

AVEC NOTICE BIOGRAPHIQUE ET NOTES LITTÉRAIRES PAR OLIVIER DE GOURCUFF

ET PAUL BÉNÉTRIX

PORTRAIT ET ARMES DE DU BARTAS



UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL  
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIIONALES  
LINGUISTIQUE

AUCH  
J. CAPIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

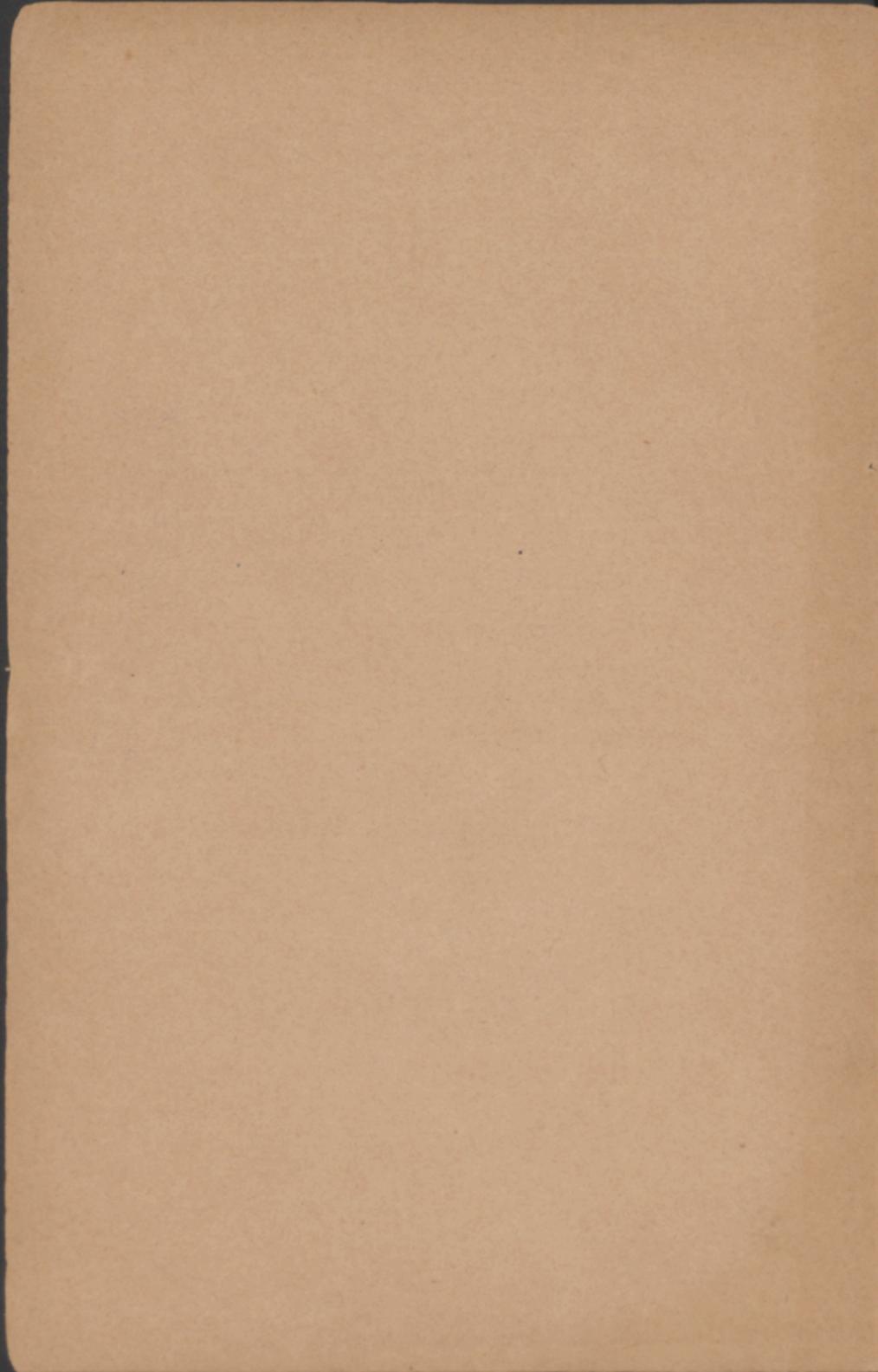
RUES SAINT-AMANT ET LABOULAYE

1890

Librairie Roger DUPUY

23, Rue d'Alsace, VILLENEUVE-S-LOT







## NOTICE BIOGRAPHIQUE

Guillaume de Saluste, *seigneur du Bartas*, naquit en 1544, non pas au château de ce nom, mais à Monfort-du-Gers, petite ville de l'ancien comté de Fezensaguet. Son père, noble François de Saluste, « exerçoit une charge de trésorier de France en Gascogne. Voyant les lumières d'esprit qui esclattoient naturellement en lui — comme dit Colletet — il le destina d'abord à l'étude des bonnes lettres. » Que le futur chantre de la *Sepmaine* ait passé sa jeunesse livré à de graves études, on n'en peut douter si l'on considère la somme de connaissances qu'accusent ses poèmes. Histoire sacrée et profane, histoire naturelle, physique, mathématiques, médecine, astronomie, musique, dessin : il paraît avoir tout approfondi. « Ses nombreuses imitations des poètes grecs et latins, et ce qu'il emprunte aux philosophes, aux érudits de l'antiquité montrent assez combien il était versé dans les lettres classiques. La manière dont il parle plusieurs fois de l'hébreu a fait justement supposer qu'il connaissait cette langue. » Enfin, l'anglais et peut-être aussi l'allemand ne lui étaient-ils pas étrangers.

Les œuvres de notre poète nous apprennent peu de chose sur sa vie : il évite presque constamment de parler de lui, même lorsque le sujet semble l'y convier. Aussi certains détails de son existence sont encore mal connus. Par exemple, personne n'a pu indiquer le moment précis où il endossa

« le harnois de campagne ». En 1574 il vivait, tranquille encore au milieu de l'agitation religieuse et des guerres civiles, dans sa petite gentilhommière du *Bartas*. C'est ce que prouve le sonnet qu'il adressait cette année-là à son ami, le conseiller au Parlement de Bordeaux, Florimond de Rémond :

.....  
Tu t'enquiers si, depuis que j'ai quitté l'escole,  
J'ay suyvî le barreau ou bien le train guerrier.  
.....  
..... Loin d'ambition, d'avarice et d'envie  
Je passe oisivement en mon Bartas la vie.

D'autre part, dans sa première *Sepmaine* parue en 1579, il se plaint des malheurs du temps qui ne lui permettent plus de se consacrer entièrement à la poésie. Dans l'intervalle, en 1576 ou peut-être seulement lors de la *Guerre des Amoureux* dont le Midi fut le principal théâtre, Du Bartas, calviniste ardent bien que ses vers n'aient rien qui sente le sectaire, était entré au service du roi de Navarre. De précieux documents, retrouvés par M. Paul Raymond dans les archives de Pau, nous indiquent la nature des rapports qui existèrent entre ces deux personnages illustres. On y voit qu'en 1579, le poète, « *écuyer tranchant*, » touche 300 livres pour gages; en 1580, il reçoit du futur Henri IV une pension de 400 livres; en 1583, des gages lui sont encore alloués en sa qualité de « *gentilhomme servant* »; en 1584, le roi de Navarre honore de sa visite la maison de son dévoué serviteur; le 1<sup>er</sup> janvier 1585, étant alors à Sainte-Foy (Gironde), il récompense son dévouement en le nommant *gentilhomme ordinaire de la Chambre*. Enfin en 1587, diverses sommes sont comptées par les trésoriers du roi à Du Bartas, pour sa pension et l'indemnité due à la suite de *divers voyages*.

Il n'avait d'abord été, dans ces *voyages*, qu'un simple courrier de confiance. En cette qualité, on le voit, dès 1580, se transporter en la sénéchaussée de Lauraguais « à la suite des désordres qui s'y commettaient journallement tant par ceux de la religion que par les catholiques. » Mais il ne tarda pas à être chargé de négociations d'une tout autre importance.

D'après Colletet, Du Bartas alla comme ambassadeur en Angleterre, en Ecosse et en Danemark. Sainte-Beuve suppose en outre (*Tableau de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*) qu'il aurait été dépêché en Allemagne par le roi de Navarre, dans le courant de l'année 1586, pour hâter la marche des secours promis et pour dissiper les bruits de trêve qu'on avait fait courir. Toutefois, des recherches faites dans plusieurs bibliothèques et dépôts d'archives de ces deux derniers pays (notamment à Berlin, Hanovre et Copenhague) par les soins d'un descendant du poète, M. le baron de Frère de Peyrecave, qui entoure d'un culte filial le souvenir de son illustre aïeul, ont toutes donné un résultat négatif.

Du Bartas fit probablement plusieurs voyages dans la Grande-Bretagne. Déjà, en 1583, la présence dans ce pays d'un envoyé du Béarnais était signalée à l'un des ministres d'Elisabeth. Le poète y était en 1587; enfin — affirme l'historien De Thou — il y retourna vers 1589. Sur le *grand voyage*, le seul qu'on ne puisse mettre en doute, les renseignements ne manquent pas. Accompagné de Henri de Sponde, qui lui servait sans doute de secrétaire, il débarqua à Londres en mai 1587 (1). Chargé par le roi son maître « de

---

(1) Le testament du poète, dont nous parlons un peu plus loin, est du « dix-huictiesme mars » de la même année. On voit que Du Bartas, fidèle à un usage qui s'est longtemps conservé, avait pris ses précautions en vue du *grand voyage*.

faire tous bons offices pour la reine d'Angleterre », il eut avec Elisabeth des relations personnelles ainsi que le montre une lettre adressée par lui au frère du chancelier Bacon. Mais sa principale affaire était en Ecosse où il arriva à la fin de juin pour s'occuper des négociations relatives au mariage de Jacques VI avec la sœur du Béarnais. Le roi d'Ecosse tenait en haute estime le poète français et répétait souvent que s'il avait Du Bartas près de lui il s'estimerait le plus heureux prince du monde. Aussi lui fit-il le plus magnifique accueil. Il y eut même entre les deux poètes — Jacques cultivait les muses latines — assaut de courtoisie. Le monarque ayant, pour honorer son hôte, traduit en vers latins un des chants de la *Sepmaine*, Du Bartas répondit à cette gracieuseté en mettant en vers français un poème que le prince avait composé pour célébrer la victoire de Lépante. Jacques VI essaya même, sans y réussir, de s'attacher définitivement l'envoyé du roi de Navarre.

Revenu en France, Du Bartas passa dans la maladie, les misères de la guerre et les tribulations domestiques les trois années qui lui restaient à vivre. Quelques auteurs ont écrit qu'il fut mortellement blessé à la bataille d'Ivry. Ils ont oublié que la présence du poète à la bataille qu'il a chantée avec tant d'enthousiasme n'est rien moins que problématique. Sans doute, il a décrit avec une merveilleuse exactitude ce brillant fait d'armes, dans son *Cantique sur la victoire d'Ivry* : mais, ainsi que l'a justement fait remarquer M. Pellissier dans sa *Thèse* sur Du Bartas<sup>(1)</sup>, le poète ne pouvait-il pas avoir recueilli de la bouche même d'un combattant les détails circonstanciés qu'il donne ?

---

(1) Nous nous sommes largement servi de cet excellent travail, le meilleur sans contredit qui ait été publié sur le poète gascon.

Obligé, à cette époque, d'accepter le commandement d'une compagnie de cavalerie sous les ordres du maréchal de Matignon, « les chaleurs, les fatigues de la guerre et, en outre, quelques blessures qui n'avaient pas été bien pansées, l'enlevèrent à la fleur de l'âge, au mois de juillet 1590, à 46 ans. »

Les deux enfants mâles de Du Bartas, dont on a souvent parlé sur la foi d'une épitaphe mensongère, n'ont jamais existé. Le poète, marié seule fois (on lui a aussi attribué plusieurs épouses), à Catherine de Manas ou d'Homps, laissa une descendance purement féminine, ainsi que le prouve son testament. L'aînée de ses filles, Anne, épousa Barthélémy de Frère, seigneur de Hordosse, qui succéda à Du Bartas dans la charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi Henri IV.

Telle fut l'existence du poète qu'on ne « lit plus en France » et que Gœthe a donné comme exemple des variations et des injustices du goût. Le séjour de la Gascogne, « cet arrière-coin de la France, » fut fatal à sa réputation. Elle se serait soutenue davantage s'il avait vécu à Paris, en contact avec les esprits cultivés du temps.

Quoi qu'il en soit, il restera toujours à Du Bartas le mérite d'avoir dédaigné les frivolités de son siècle et cherché à élever le ton de la poésie française : on l'en a surnommé, avec raison d'ailleurs, le Michel de l'Hôpital !

PAUL BÉNÉTRIX.

*P.-S.* — Monsieur Parfouru, Archiviste du Gers, nous adresse une importante communication que l'on nous saura gré de reproduire ici. Les documents, pour la plupart

inédits, qu'elle contient, éclairent d'un jour nouveau l'existence de l'illustre poète et la situation de sa famille. Nous ne saurions trop remercier Monsieur Parfouru d'avoir augmenté, dans une si large mesure, la valeur de notre petite publication.

P. B.

Auch, le 28 Juillet 1890.

MON CHER MONSIEUR BÉNÉTRIX,

En me communiquant les épreuves du *Choix de poésies de Saluste Du Bartas*, publication toute d'actualité, pour laquelle vous avez écrit une intéressante notice biographique, vous m'avez demandé si les Archives départementales ne renfermaient point sur le célèbre poète gascon et sur sa famille des documents inédits, dignes d'être publiés.

J'ai mis en ordre aussitôt quelques notes prises au cours de l'Inventaire, dans les anciens registres d'audiences de la Sénéchaussée d'Armagnac; mon savant ami M. l'abbé J. de Carsalade du Pont, secrétaire général de la Société historique de Gascogne, a bien voulu me livrer celles qu'il avait cueillies, de son côté, dans le même fonds ou dans ses Archives personnelles. Je vous offre le tout, heureux de vous être agréable et de contribuer à élucider quelques points restés obscurs dans la généalogie de Du Bartas, ou à rectifier quelques assertions erronées de ses biographes.

Tout d'abord, un nom, ignoré jusqu'à présent, nous est révélé par nos documents: c'est celui du grand-père du poète. Il s'appela Guillaume comme son petit-fils, ou plutôt *Guillem*, forme

gasconne très usitée aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Guillem Salustre (et non Saluste) était un honnête marchand de Monfort, riche déjà sans aucun doute. Il vivait encore en octobre 1551, puisqu'à cette date son nom se trouve inscrit dans les registres de la Sénéchaussée (1).

Guillem Salustre eut deux fils : Pierre et François.

Pierre Salustre entra dans la magistrature. Un acte du 23 octobre 1556 lui donne le titre de docteur ès-droits : c'est un procès qu'il eut à soutenir, avec son frère, contre noble Antoine de Voisins, seigneur de Gramont, au sujet de « l'arrentement de Bayonnette » (2). Deux ans plus tard, le 30 juillet 1558, il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse (3). Un acte notarié, que j'ai sous les yeux, prouve qu'il remplissait encore cet office de conseiller en juin 1583 (4). Il y est qualifié de *Monsieur Maître*, titre réservé à la haute magistrature.

Son fils, Marie-Anne Salustre ou de Saluste, naquit dans la capitale du Languedoc, où il ne tarda pas à se rendre célèbre comme orateur, sans égaler toutefois la renommée de Du Bartas, son cousin-germain (5). Il fut à cinq reprises capitoul de Toulouse. C'est en cette qualité qu'il harangua le duc d'Épernon, lors de son entrée à Toulouse en juillet 1584. La ville le députa en 1592 à la cour de Henri IV, qui le nomma, quelque temps après, maître des requêtes de la maison de Navarre. Vous trouverez ces détails, et d'autres que j'omets, dans la *Biographie Toulousaine*, ouvrage curieux et rare, paru en 1823 (6). Marie-Anne de Salustre s'attira quelques épigrammes en assurant qu'il descendait d'une famille

(1) Archives du Gers, B. 3, fol. 209.

(2) *Ibidem*, B. 6, fol. 128.

(3) *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, par le marquis d'Aubais, tome III (jugements sur la noblesse du Languedoc, p. 127).

(4) Minutes de M<sup>e</sup> G. Vignaux, notaire de Puycaquier, déposées aux Archives du Gers, par M. Dussert, notaire à Montestruc.

(5) Du Bartas le nomme dans son testament, daté du 18 mars 1587. On en trouvera plus loin la copie, à l'*Appendice*.

(6) Tome II, p. 383. — Voir aussi les *Annales de la ville de Toulouse*, par G. de La Faille, t. II, p. 378 et s.

romaine établie dans les Gaules depuis quinze siècles. « Cette prétention, dit son biographe, jeta sur lui un ridicule que ne purent effacer ses grandes qualités et une vie consacrée à des travaux utiles à sa patrie. » Il fut d'abord pourvu d'un office de conseiller, puis avocat au Parlement. Il était seigneur de Canet et de Cobirac. Son testament porte la date du 18 juillet 1622; il dut mourir la même année.

Noble Germain de Saluste, fils du précédent et de Jeanne de Supersantis, figure comme auditeur de comptes des marguilliers des pauvres de Monfort dans plusieurs actes de février 1642 et janvier 1646. Il signe *de Salluste*, et se dit seigneur de Canet et de Coubirac. Germain fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat de son père, par jugement de M. de Besons, du 4 janvier 1671 <sup>(1)</sup>.

Selon toute probabilité, les Saluste Du Bartas d'aujourd'hui descendent du conseiller Pierre Salustre, oncle de l'auteur de la *Sepmaine*. Ils appartiennent en tout cas à une branche que nous trouvons dans le Condomois au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'après des titres et brevets d'officier, que possède M. de Saluste, habitant d'Auch, leur nom patronymique serait *de Saluste de Peyrucat du Bartas* (ou *de Cavaignan Du Bartas*). Deux membres de cette famille signèrent le cahier des doléances de la noblesse du Condomois en 1789. Un gentilhomme du même nom assista, en 1795, à la bataille de Quiberon <sup>(2)</sup>.

Il est temps de nous occuper de François Salustre, second fils de Guillem et père de notre poète. François prit la suite du commerce paternel. Il est, en effet, qualifié *marchand* dans le procès du 23 octobre 1556, cité plus haut. La maison des Salustre était située dans la *grand-carrère*, ou grande-rue de la petite ville de Monfort. En 1551 ou 1552, nous voyons François Salustre remplir la charge de premier consul de Monfort, avec trois autres

(1) *Pièces fugitives*, etc. — *Nobiliaire toulousain*, par Brémond, tome II, p. 407.

(2) *Revue de Gascogne*, t. XV, p. 388.

bourgeois de la même ville : Blaise Girri, Jehan Broqueville et Jehan Carabes (1).

François, par son habile administration, dut augmenter encore la fortune des Salustre et acheter de nombreuses terres ou métairies, un peu de tous côtés. C'est ainsi que nous le voyons acquérir à Augnax, des héritiers de Jacques Destieux, une pièce de pré et de bois *sive garrossa*, pièce qu'il revendit le 15 juillet 1560 à Jean Padern, habitant dudit lieu, moyennant 60 écus petits et une rente annuelle de six sacs et demi de blé, mesure de Monfort (2). Après la mort de François, son fils, Guillaume de Saluste, — c'est le poète — dut intenter un procès aux héritiers Padern qui ne payaient ni rente ni principal. L'affaire se termina par un accord passé à Augnax, le 24 juin 1583 (3). A cet effet, « noble Guillaume de Salustre, seigneur du Bartas » donna procuration à un praticien de Monfort, Octavien Lafargue. Cette procuration fut rédigée et signée, le 16 avril 1583, dans le « château appelé du Bartas en la juridiction de la ville de Colloigne ».

Ce château du Bartas appartenait à G. de Saluste dès l'année 1571. Cela ressort d'un acte conservé dans les minutes du notaire de Puycasquier. Par cet acte, passé à Mauvezin, le 8 mars 1571, « monsieur maistre Guilhaume Salustre, docteur et sieur du Bartas », emprunte à damoiselle Jehanne de Lautrec, veuve de M<sup>e</sup> Jean Noguès, juge de Fezensaguet, une somme de 600 livres, qu'il destine au paiement d'une dette de son neveu Jehan Lafitau envers le seigneur de St-Germier. Signé : G. DE SALLUSTE (4).

(1) Archives du Gers, B. 3, fol. 493 verso et B. 5, fol. 40.

(2) Acte retenu par M<sup>e</sup> Jean Sabathier, notaire de Monfort.

(3) Minutes de M<sup>e</sup> G. Vignaux, notaire de Puycasquier.

(4) Il faut noter la différence entre le nom écrit par le notaire et la signature du poète, qui met deux *l* et supprime l'*r*, en ajoutant la particule *de*, (la particule, soit dit entre parenthèses, n'avait autrefois de valeur nobiliaire qu'avec l'adjonction expresse des mots *noble* ou *messire*). Ce changement orthographique ne trahit-il pas chez du Bartas le désir de donner à son nom une physionomie latine, et la prétention assez ridicule de descendre, comme son cousin le capitoul, d'une antique famille romaine? C'est là toutefois une simple hypothèse de ma part.

J'ai entre les mains un curieux registre, contenant les délibérations de la ville de Cologne, de 1574 à 1582. Le nom de « monsieur du Barthas » y est plusieurs fois mentionné; il assiste même à deux séances, en juin 1578 <sup>(1)</sup>. Les consuls lui confient plusieurs missions auprès du roi de Navarre : en reconnaissance des services rendus à la ville, on se charge de payer la taille des biens roturiers qu'il possède à Cologne. La délibération du 13 février 1577 parle d'une commission obtenue du roi de Navarre, par « M. le frère de M. du Barthas (Alexandre sans doute), pour dresser une compagnie de gens de pied en la ville de Coloigne ».

En 1582, Du Bartas dut plaider devant le sénéchal de Lectoure, contre les héritiers de M<sup>e</sup> Jean Gariepy, procureur du roi de Navarre en la vicomté de Fezensaguet <sup>(2)</sup>.

Ici s'arrêtent les renseignements que j'ai pu trouver dans notre dépôt d'Archives.

De ce qui précède, je crois pouvoir tirer la conclusion suivante : La famille de Saluste Du Bartas n'était pas noble, comme l'affirme G. Colletet <sup>(3)</sup>, et après lui tous ses autres biographes. Son père était un simple bourgeois, exerçant la profession de marchand à Monfort. Le titre vague de *trésorier de France en Gascogne*, dont Colletet gratifie François Saluste, me semble fantaisiste. D'autre part, le P. Mongaillard, dans un manuscrit conservé aux Archives du Séminaire d'Auch <sup>(4)</sup>, dit que Du Bartas était issu *patre questore*. Cette double appellation de *trésorier* et de *questeur* ne désignerait-elle les fonctions de « recepveur du diocèse de Lombez » qui sont attribuées à François, avec le titre de *maitre*, dans un

---

(1) Il signe G. de Salluste, comme en 1571. Plus tard il adopta la signature : DU BARTAS. (Lettre d'envoi à Henri IV du *Cantique d'Ivry*, en mars 1590).

(2) Archives du Gers, B. 18, folio 250, verso.

(3) *Vies des poètes gascons*, publiées et annotées par M. Tamizey de Larroque (*Revue de Gascogne*, t. VII, p. 49).

(4) Lettre de M. l'abbé Cazauran, archiviste du Grand-Séminaire, sur le berceau de Saluste Du Bartas (journal le *Conservateur* du 9 novembre 1882).

acte du 28 décembre 1559, conservé aux Archives municipales de Monfort ?

Il me paraît plus impossible encore d'admettre le titre de *gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi*, qui est attribué, dit-on, à François Salustre dans son testament du 10 septembre 1566<sup>(1)</sup>. N'y aurait-il pas erreur de lecture ? En tout cas, il y a là une contradiction frappante avec les divers actes que je viens d'analyser, contradiction que je ne me charge pas d'expliquer.

Le premier noble de la famille Salustre, ç'a été le chantre des *semaines*. Il obtint cette qualité, ainsi que le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, par ses talents d'écrivain et de diplomate, par sa valeur militaire, par la faveur, enfin, du bon roi Henri.

C'est également Guillaume de Saluste qui fit l'acquisition du château du Bartas, des héritiers de Bernard d'Ornezan, évêque de Lombez, acquisition antérieure, je le répète, à l'année 1571.

Je n'ai rien à ajouter aux renseignements très précis que l'on doit à MM. Tamizey de Larroque et de Carsalade du Pont sur les alliances contractées avec plusieurs familles nobles du pays par les quatre filles de Du Bartas<sup>(2)</sup>.

En terminant cette lettre déjà trop longue, je tiens à déclarer qu'en écrivant ces lignes je ne poursuis qu'un but : la recherche de la vérité historique, que j'estime être supérieure à toute autre considération.

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, le cas que je viens de signaler est loin d'être un fait isolé. La bourgeoisie marchande de nos petites villes de province, devenue fort riche aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, achetant salles nobles et seigneuries, vivant quasi noblement, a largement contribué, par de nombreuses alliances, à la conservation de l'antique noblesse militaire et

---

(1) *Revue de Gascogne*, t. VII, p. 55.

(2) *Ibidem*, t. VII et XVII. — Ces renseignements ont été utilisés et complétés dans un remarquable article de M. Ch. D....., que vient de publier le *Conservateur du Gers*.

féodale, laquelle, sans l'infusion de ce sang bourgeois, sans l'apport de ressources nouvelles, si bien nommées le nerf de la guerre, eût fatalement disparu de la France, décimée qu'elle était sur les champs de bataille et ruinée par la coûteuse vie de la Cour. C'est de cette bourgeoisie, surtout, qu'est sortie la noblesse de robe, moins brillante, moins illustre que sa sœur aînée, mais qui a néanmoins produit des hommes éminents, dont la patrie a le droit de s'enorgueillir.

Croyez, mon cher monsieur Bénétrix, à mes sentiments bien dévoués.

PAUL PARFOURU.

P.-S. — Au dernier moment, en relisant le *Voyage en Gasconne* du poète Bordelais Pierre de Brach, dont vous avez eu l'excellente idée d'extraire le joli sonnet gascon de Du Bartas sur l'Amour, je vois que ce voyage remonte à l'époque où tous deux étudiaient encore le droit à l'Université de Toulouse (1567 ou 1568, d'après M. R. Dezeimeris). Or, dès cette époque, le château Du Bartas appartenait à la famille de Saluste, puisque les deux jeunes étudiants en vacances y passent la nuit avant d'arriver à Monfort. Je crains de m'être trompé plus haut en affirmant que ce château fut acquis par le poète : il se pourrait que cet achat eût été fait peu auparavant par son père, François, qui vivait peut-être encore lors du *Voyage*.

P. P.





## NOTICE LITTÉRAIRE

A la biographie très complète qu'on vient de lire, nous ne voulons ajouter que quelques mots. Nous ne pouvions songer à publier ici des fragments étendus des deux *Sepmaines*; détachés de l'ensemble, ils perdent beaucoup d'intérêt, et cet ensemble majestueux et sévère, mélange de temple grec et de cathédrale gothique, serait difficilement goûté des lecteurs d'aujourd'hui. Nous avons seulement extrait, à titre de curiosité, la description de l'Eden et le portrait de la reine Elisabeth de la Seconde Sepmaine; et de la première, les quatorze vers qui terminent le troisième jour et qui peignent admirablement le caractère de notre héros. Mais il existe des œuvres moindres et plus accessibles de Du Bartas. Nous ne voulons pas encore parler des *six livres* de la *Judith*, paraphrase souvent éloquente de la *Bible*, ni des *quatre chants* du *Triomphe de la Foy*, fresque gigantesque où défilent pompeusement amis et ennemis de la religion. Deux poèmes empruntés à l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle, la *Lépanthe*, imitée du roi Jacques VI d'Ecosse et le *Cantique de la victoire d'Ivry*, renferment de beaux passages, mais le fatras mythologique qui les dépare leur fera toujours préférer les chroniques, les mémoires où sont narrés les mêmes événements. Nous avons arrêté notre choix sur l'*Uranie*, un poème de trois cents vers

où Du Bartas, dans un entretien avec la Muse Céleste, explique la noble idée qu'il se fait du métier littéraire. A cette *Uranie*, le chef-d'œuvre, à notre sens, de son auteur, le plus complet et parfait échantillon de sa manière poétique, nous avons ajouté le bel *Hymne de la Paix*, touchante effusion du héros qui guerroya toute sa vie, *Les neuf Muses Pyrénées*, sonnets dédiés à Henri IV, et ce piquant dialogue entre les *Nymphes latine, française et gascone*, qui servit de bienvenue à la reine de Navarre lors de son entrée à Nérac, et que les compatriotes de Du Bartas ne nous pardonneraient pas d'avoir omis. Puisse ce faible tribut témoigner de notre admiration pour l'illustre poète, injustement tombé du Capitole, oublié, méconnu ! Puisse ce simple buste de Du Bartas précéder la statue en pied à laquelle il a droit !

OLIVIER DE GOURCUFF.

Consulter, outre les éditions nombreuses du *xvi<sup>e</sup>* et du *xvii<sup>e</sup>* siècle, les commentaires de S. Goulart, les traductions en latin et dans toutes les langues de l'Europe, en danois et même en hollandais, le livre de M. Pellissier sur Du Bartas, et les études si disertes de M. Tamizey de Larroque. Lire aussi les *Mémoires* de Gœthe et la belle notice de Philoxène Boyer, dans les *Poètes français* de Crépet, tome II.





CHOIX DE POÉSIES  
FRANÇAISES ET GASCONNES

---

L'URANIE<sup>(1)</sup>

OU MUSE CELESTE

DE G. DE SALUSTE, SIEUR DU BARTAS

A GABRIEL DE MINUT, SEIGNEUR DU CASTERA<sup>(2)</sup>

---

ARGUMENT<sup>(3)</sup>

Nostre Poëte, suyvant son naturel, enclin à la Poësie, entrant en la fleur de son aage, desirieux d'employer son estude à quelque plus honneste et loüable sujet que celuy

---

(1) Il serait assez piquant de comparer l'*Uranie* de Du Bartas avec la récente *Uranie* de M. Camille Flammarion qui est aussi une *muse céleste*, celle de la planète Mars.

(2) Gabriel de Minut seigneur du Castéra, (rien des Du Perron de Castéra), est l'auteur d'un traité de *la Beauté*, qui a été réimprimé, en ce siècle, à Bruxelles, chez Mertens.

(3) Nous avons cru devoir reproduire ce naïf *Argument*, qui se trouve dans plusieurs éditions anciennes. Voici, d'ailleurs, comment Du Bartas lui-même s'exprime, sur le compte d'*Uranie*, dans un *Advertissement* au lecteur, servant de préface à ses *Opuscules* : « J'avoy aussi à te dire que « j'ai dressé le discours de mon *Uranie*, non tant pour taxer les œuvres « d'autrui, que pour defendre les miennes contre deux fort différentes « sortes d'hommes, dont les uns sont si depravez qu'ils ne peuvent rien « ouir qui ne soit du tout profane, et les autres sont si superstitieux qu'ils « font conscience, non-seulement d'escrire, mais mesme de lire les choses « sacrées en vers..... » Ces libertins et ces scrupuleux étaient également incapables de goûter les poèmes de Du Bartas, même l'*Uranie* qu'il classe parmi ses « menues denrées ».

qu'ont accoustumé prendre ceux qui sont de semblable profession : comme il est en telle pensée, l'Uranie ou Muse celeste se presente à luy vestue selon sa dignité, l'exhortant de quitter toutes lascivetez pour chanter l'honneur du Tout-puissant et par ce moyen aspirer à la couronne d'immortalité glorieuse. Se complaignant des lascifs flatteurs et athées, en adjoustant la poësie estre une faveur speciale de Dieu, ce qui est confirmé par exemples, argumens et similitudes tres propres dont est composé ce discours. Estant ce poëme un certain tesmoignage que l'esprit de Dieu a conduit nostre Poëte en ces entreprises, meü d'un saint desir de celebrer en tous ses vers le Tout-puissant.

Je n'estoy point encor en l'avril de mon aage,  
Qu'un desir d'affranchir mon renom du trespas,  
Chagrin, me faisoit perdre et repos et repas,  
Par le brave projet de maint sçavant ouvrage.

Mais comme un pelerin, qui sur le tard rencontre  
Un fourchu carrefour, douteux (1), s'arreste court,  
Et d'esprit, non de pieds, deçà delà discourt  
Par les divers chemins que la Lune luy monstre ;

Parmi tant de sentiers qui fleuris se vont rendre  
Sur le mont où Phœbus guerdonne (2) les beaux vers  
De l'honneur immortel des lauriers tousiours verds,  
Je demeuroy confus, ne sçachant lequel prendre.

Tantost j'entreprenoy d'orner la Grecque Scene  
D'un vestement François; tantost d'un vers plus haut,  
Hardi, j'ensanglantoy le François eschafaut (3)

(1) Ancien sens, pour « qui doute ».

(2) « Guerdonner », récompenser. — « *Le guerdon de mes labours* » (RONSARD).

(3) *Echafaud* n'avait pas, au XVI<sup>e</sup> siècle, le sens que nous lui donnons aujourd'hui ; il veut dire ici les tréteaux, les planches de la scène.

Des Tyrans d'Ilion, de Thebes, de Micene ;  
Je consacroy tantost à l'Aonide bande  
L'histoire des François, et ma sainte fureur,  
Desmentant à bon droit la trop commune erreur,  
Faisoit le Mein Gaulois, non la Seine Alemande (1) ;

Tantost je designoy (2) d'une plume flatteuse  
Le los non meritè des Rois et grands Seigneurs,  
Et, pour me voir bientost riche d'or et d'honneurs,  
D'un cœur bas je rendoy mercepaire ma Muse ;

Et tantost je vouloy chanter le fils volage  
De la molle Cypris, et le mal doux-amer  
Que les plus beaux esprits souffrent par trop aimer,  
Discours où me pousoit ma nature et mon aage.

Or tandis qu'inconstant je ne me puis resoudre,  
Deçà delà poussé d'un vent ambitieux,  
Une sainte beauté se presente à mes yeux,  
Fille, comme je croy, du grand Dieu lance-foudre (3).

Sa face est angelique, angelique son geste,  
Son discours tout divin, et tout parfait son corps,  
Et sa bouche à neuf voix imite, en ses accords,  
Le son harmonieux de la dance celeste.

Son chef est honoré d'une riche couronne  
Faitte à sept plis glissans d'un divers mouvement ;  
Sur chacun de ces plis se tourne obliquement  
Je ne sçay quel rondeau, qui sur nos chefs rayonne.

---

(1) Mettez « Rhin » au lieu de « Mein », vous aurez le thème du « Rhin Allemand » d'Alfred de Musset. Du Bartas a souvent de ces élans patriotiques.

(2) « Designer », pour « dessiner » ; plus bas : « los », pour « sort ».

(3) Exemple de ces mots composés, dont Du Bartas abuse volontiers. Il adore aussi l'antithèse, accolant deux mots disparates, « doux amer », « distinctement confus » ; ce goût ne lui semble-t-il pas commun avec Victor Hugo ?

Le premier est de plomb, et d'estain le deuxiesme.  
Le troisiemes d'acier, le quart d'or jaunissant,  
Le quint est composé d'electre (1) pallissant,  
Le suivant de mercure et d'argent le septiesme.

Son corps est affublé d'une mante azurée,  
Semée haut et bas d'un milion de feux,  
Qui d'un bel art sans art distinctement confus,  
Decorent de leurs rais ceste beauté sacrée.

Ici luit le grand Char, ici flambe la Lyre,  
Ici la Poussiniere (2), ici les clers Bessons,  
Ici le Tresbuchet, ici les deux Poissons,  
Et mille autres brandons que je ne puis descrire.

Je suis (dit-elle alors) ceste docte URANIE  
Qui sur les gonds astrez transporte les humains,  
Faisant voir à leurs yeux et toucher à leurs mains  
Ce que la cour celeste et contemple et manie.

Je quinte-essence (3) l'âme, et fay que le Poète  
Se surmontant soy-mesme, enfonce un haut discours,  
Qui, divin, par l'oreille attire les plus sourds,  
Anime les rochers et les fleuves arreste.

Agreable est le son de mes doctes germaines (4) :  
Mais leur gosier qui peut terre et ciel enchanter,  
Ne me cede pas moins en l'art de bien chanter,  
Qu'au Rossignol l'Oison, les Pies aux Serenes.

Pren-moy donques pour guide, esleve au ciel ton aile,

---

(1) « Electre », du grec *elektron*, ambre jaune.

(2) Noms vulgaires des signes du Zodiaque. Le gascon dit encore « Bessous, » pour « Jumeaux » ; *Poussiniere* : le taureau ; *Tresbuchet* : la balance.

(3) On dirait aujourd'hui : Je quintessencie.

(4) « Germaines », sous-entendu « Sœurs » ; plus bas, « Serenes », pour « Sirènes » :

La royne Blanche comme un lys  
Qui chantoit à voix de *serene* (VILLON).

Saluste, chante-moy du Tout-puissant l'honneur,  
Et remontant le luth du Jessean (1) sonneur,  
Courageux, brosse apres la couronne eternelle.

Je ne puis d'un œil sec voir mes sœurs maquerelles (2)  
Des amoureux François, dont les mignards escrits  
Sont pleins de feints souspirs, de feints pleurs, de feints cris,  
D'impudiques discours (3) et de vaines querelles.

Je ne puis d'un œil sec voir que l'on mette en vente  
Nos divines chansons et que d'un flateur vers,  
Pour gagner la faveur des Princes plus pervers,  
Un Commode, un Neron, un Caligule on vaate.

Mais sur tout je ne puis sans souspirs et sans larmes  
Voir les vers employez contre l'auteur des vers.  
Je ne puis voir batu le Roy de l'univers  
De ses propres soldats et de ses propres armes.

L'homme a les yeux sillez de nuicts Cimeriennes (4).  
Et s'il a quelque bien tant soit peu precieux,  
Par differentes mains il l'a receu des cieux,  
Mais Dieu seul nous apprend les chansons Delphienes.

Tout art s'aprend par art : la seule Poësie

---

(1) *Le sonneur Jessean*, de Jessé, est le roi David, poète, auteur des Psaumes.

(2) L'intention est si vertueuse, que l'expression a ici le droit de ne pas l'être.

(3) « Les feints souspirs », « les impudiques discours » peuvent bien, par-dessus la tête de Desportes, le lascif abbé de Thiron, atteindre Ronsard lui-même, qui fut toute sa vie un amoureux impénitent. Le sévère huguenot Du Bartas en voulait surtout aux poètes de la Pléiade de leur inspiration païenne ; il le leur dit plus loin en termes énergiques. Comment concilier ces sévérités avec certain jugement de la *Seconde Semaine* sur Marot, comparé « à un vieux Colisée » ? C'est que la foi protestante de Du Bartas domine sa religion littéraire et que le gai Marot était l'ami des huguenots, sinon huguenot lui-même.

(4) Quel regret de ne plus pouvoir dire : « Les yeux cillés ! » Les vers qui suivent sont admirables de nerf et de sens ; il n'y a rien de plus beau ni de plus juste dans Malherbe ou dans Boileau.

Est un pur don celeste, et nul ne peut gouster  
Le miel que nous faisons de Pinde degouster,  
S'il n'a d'un sacré feu la poitrine saisie.

De ceste source vient que maints grands personnages,  
Consommez én sçavoir, voire en prose diserts,  
Se travaillent en vain à composer des vers,  
Et qu'un jeune apprenti fait de plus beaux ouvrages.

De là vient que jadis le chantre Meonide (1),  
Combien que mendiant, et sans maistre, et sans yeux,  
A vaincu par ses vers les nouveaux et les vieux,  
Chantant si bien Ulysse et le preux Æacide.

De là vient qu'un Nason ne peut parler en prose,  
De là vient que David mes chants si tost aprit,  
De pasteur fait Poëte, et que maint jeune esprit,  
Ne sçachant point nostre art, suivant nostre art compose.

Recherche nuict et jour les ondes Castalides ;  
Regrimpe nuict et jour contre le roc Besson ;  
Sois disciple d'Homere et du saint nourrisson  
D'Ande, l'heureux sejour des vierges Pierides.

Ly tant que tu voudras, volume apres volume,  
Les livres de Pergame, et de la grand' cité  
Qui du nom d'Alexandre a son nom emprunté,  
Exerce incessamment et ta langue et ta plume.

Joins tant que tu voudras, pour un carme (2) bien faire,  
L'obscur nuict au jour, et le jour à la nuict ;  
Se (3) ne pourras-tu point cueillir un digne fruit  
D'un si fascheux travail, si Pallas t'est contraire.

---

(1) « Le chantre Meonide », Homère. Il faudrait une note pour chacune de ces appellations : *le nourrisson d'Ande*, pour Virgile, *Andinus vates*; *les livres de Pergame*, pour l'histoire de la guerre de Troie, etc.

(2) *Un carme*, un chant, *carmen*.

(3) *Se*, vieux terme, a notre *ainsi* pour équivalent.

Car du tout<sup>(1)</sup> hors de l'homme il faut que l'homme sorte,  
S'il veut faire des vers qui facent teste aux ans ;  
Il faut qu'entre nos mains il sequestre ses sens,  
Il faut qu'un saint ectase<sup>(2)</sup> au plus haut ciel l'emporte.

D'autant que tout ainsi que la fureur humaine  
Rend l'homme moins qu'humain, la divine fureur  
Rend l'homme plus grand qu'homme, et d'une sainte erreur  
Sur le ciel porte-feu à son gré le promeine.

C'est d'un si sacré lieu que les divins Poëtes  
Nous apportent çà bas<sup>(3)</sup> de si doctes propos,  
Et des vers non sujets au pouvoir d'Atropos,  
Truchemens de nature et du ciel interpretes.

Les vrais Poëtes sont tels que la cornemuse,  
Qui pleine de vent sonne, et vuide perd le son ;  
Car leur fureur durant, dure aussi leur chanson,  
Et si la fureur cesse, aussi cesse leur Muse.

Puis donques que les vers ont au ciel pris naissance,  
Esprits vrayment divins, aurez-vous bien le cœur  
De prononcer un vers et profane et moqueur  
Contre cil<sup>(4)</sup> qui conduit des cieux astrez la dance ?

Serez-vous tant ingrats que de rendre vos plumes  
Ministres de la chair et serves de peché ?  
Toujours donques sera vostre style empesché  
A remplir, mensongers, de songe vos volumes ?

Ferez-vous. ô trompeurs, toujours d'un diable un ange ?  
Fendrez-vous toujours l'air de vos amoureux cris ?

---

(1) *Du tout*, pour *tout à fait*.

(2) *Extase* était autrefois du masculin. Plus bas, *erreur* est pris dans le sens latin, *course déréglée*.

(3) *Çà bas*, pour *ici-bas*.

(4) *Cil*, celui.

Hé! n'orra<sup>(1)</sup>-t-on jamais, dans vos doctes escrits,  
Retentir haut et clair du grand Dieu la louange ?

Ne vous suffit-il pas de sentir dans vostre âme  
Le Ciprien brandon <sup>(2)</sup>, sans que, plus effrontez  
Qu'une Lays publique, encor vous esventez  
Par le monde abusé vostre impudique flamme ?

Ne vous suffit-il pas de croupir en delices,  
Sans que vous corrompiez, par vos nombres <sup>(3)</sup> charmeurs,  
Du lecteur indiscret les peu constantes mœurs,  
Luy faisant embrasser pour les vertus les vices ?

Les tons, nombres et chants, dont se fait l'harmonie  
Qui rend le vers si beau, ont sur nous tel pouvoir,  
Que les plus durs Catons ils peuvent esmouvoir,  
Agitant nos esprits d'une douce manie.

Ainsi que le cachet dedans la cire forme  
Presque un autre cachet, le Poëte sçavant  
Va si bien dans nos cœurs ses passions gravant,  
Que presque l'auditeur en auteur se transforme.

Car la force des vers, qui secrettement glisse  
Par des secrets conduits dans nos entendemens,  
Y <sup>(4)</sup> empreint tous les bons et mauvais mouvemens  
Qui sont representez par un docte artifice.

Et c'est pourquoy Platon hors de sa republique  
Chassoit les escrivains qui souloient <sup>(5)</sup> par leurs vers  
Rendre meschans les bons, plus pervers les pervers,

(1) « Orra », vieille forme du futur d'*ouïr*.

(2) « Ciprien brandon », flambeau de Cypris, de Vénus.

(3) *Nombres*, calque français du mot latin *numeri*, cadences et, par extension, vers.

(4) On sait que la règle draconienne de l'hiatus n'existait pas au XVII<sup>e</sup> siècle. Voir sur son maintien vexatoire les traités de versification de MM. de Banville, Le Goffic et Thieullin.

(5) *Souloient*, du latin *solebant*, avaient coutume.

Sapant par leurs beaux mots l'honnesteté publique;  
Non ceux qui dans leurs chants marioient les beaux termes  
Avec les beaux sujets, ore (1) entonnant le los  
Du juste foudroyeur, ore d'un saint propos  
Servant aux desvoyez et de guides et d'Hermes (2).

Profanes escrivains, vostre impudique rime  
Est cause que l'on met nos chantres mieux disans  
Au rang des basteleurs, des bouffons, des plaisans,  
Et qu'encore moins qu'eux le peuple les estime.

Vous faites de Clio une Thaïs impure,  
D'Helicon un bordeau (3); vous faites, impudens,  
Par vos lascifs discours, que les peres prudens  
Deffendent à leurs fils des carmes la lecture.

Mais si, foulant aux pieds la deité volage,  
Qui blece de ses traits vos idolâtres cœurs,  
Vous vouliez employer vos plus saintes fureurs  
A faire voir en France un sacré-saint ouvrage,

Chacun vous priseroit, comme estans secretaires  
Et ministres sacrez du Roy de l'univers,  
Chacun revereroit comme oracles vos vers,  
Et les grands commettroient (4) en vos mains leurs affaires.

La liaison des vers fut jadis inventée  
Seulement pour traiter les mystères sacrés  
Avec plus de respect, et de longtems apres

(1) Ore, tantôt.

(2) Un *Herme*, ou plutôt un *Hermès* était un buste de Mercure que les Athéniens plaçaient dans leurs carrefours et sur leurs routes, une espèce de borne milliaire.

(3) Boileau, dans la première rédaction de ses deux vers sur Régnier,

Heureux si ces discours, craints du chaste lecteur,  
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur,  
a eu le verbe aussi vif et l'intention aussi pure que Du Bartas.

(4) *Commettre* veut dire ici confier.

Par les carmes ne fut autre chose chantée.

Ainsi mon grand David sur la corde tremblante  
De son luth tout-divin ne sonne rien que Dieu.  
Ainsi le conducteur de l'exercite Hebreu (1),  
Sauvé des rouges flots, le los du grand Dieu chante.

Ainsi Judit, Debore au milieu des gensdarmes,  
Ainsi Job, Jeremie, accablez de douleurs,  
D'un carme bigarré de cent mille couleurs,  
Descrivoient saintement leurs joyes et leurs larmes.

Voilà pourquoy Satan, qui, fin, se transfigure  
En Ange de clarté, pour nous ensorceler,  
Ses Prestres et ses Dieux faisoit jadis parler,  
Non d'un libre langage, ains (2) par nombre et mesure.

Ainsi sous Apollon la fole Phæmonoe (3)  
En hexametres vers ses oracles chantoit,  
Et pour douteux propos, cauteleuse, affrontoit  
Non le Grec seulement, ains l'Ibere et l'Eoe (4).

Ainsi l'antique voix en Dodon adorée (5)  
Æsculape et Amon en vers prophetisoient ;  
Les Sybiles en vers le futur predisoient,  
Et les prestres prioient en oraison nombrée.

Ainsi Line, (6) Hesiode, et celuy dont la lyre  
Oreilloit, comme on dit, les rocs et les forests,

---

(1) *Le conducteur de l'exercite Hebreu* (chef de l'armée juive) est Moïse. Tout ce passage fourmille d'allusions à l'Ancien Testament.

(2) *Ains*, synonyme de *mais*, très usité chez les vieux auteurs.

(3) Nous n'avons pu identifier cette « fole Phæmonoe », sans doute une des sibylles du sanctuaire de Delphes.

(4) « Eoe », d'*Eous*, nom générique des peuples d'Orient; d'*Eos*, aurore.

(5) Consulter la mythologie grecque pour les mystères de la forêt de Dodone; « Amon » est le dieu Ammon, d'origine égyptienne, que les Grecs confondaient souvent avec Jupiter.

(6) *Line*, le vieux poète Linus; quant à celui dont la lyre *oreillait* les rocs et les forêts, leur donnait l'ouïe, tout le monde en lui, a reconnu Orphée.

Oserent autrefois les plus divins secrets  
De leur profond sçavoir en doctes vers escrire.

Vous qui tant desirez vos fronts de laurier ceindre,  
Où pourriez-vous trouver un champ plus spacieux  
Que le los de celui qui tient le frein des cieux,  
Qui fait trembler les monts, qui fait l'Èrebe (1) craindre ?

Ce sujet est de vrai la corne d'abondance,  
C'est un grand magasin riche en discours faconds, (2)  
C'est un grand Ocean, qui n'a rive ni fonds,  
Un surjon (3) immortel de divine eloquence.

L'humble sujet ne peut qu'humble discours produire,  
Mais le grave sujet de soi-mesme produit  
Graves et masles mots; de soi-mesme il luit,  
Et fait le saint honneur de son chantre reluire.

Or donc, si vous voulez apres vos cendres vivre,  
N'imitiez Erostrat, qui pour vivre brusla  
Le temple Ephesien, ou celui qui moula,  
Pour estendre son nom, un cruel veau de cuivre. (4)

Ne vueillez employer vostre rare artifice  
A chanter la Cyprine et son fils emplumé; (5)  
Car il vaut beaucoup mieux n'estre point renommé,  
Que se voir renommé pour raison de son vice.

Vierges sont les neuf sœurs qui dancent sur Parnasse,  
Vierge, vostre Pallas, et vierge ce beau corps,  
Qu'un fleuve vit changer sur ses humides bords

---

(1) *Èrebe*, un des nombreux synonymes latins d'*Enfer*.

(2) *Facond* (*facundus*), ne s'emploie plus comme adjectif; on ne dit plus que *faconde*.

(3) L'orthographe actuelle est *surgeon*.

(4) Il s'agit du taureau d'airain de Phalaris, assez méconnaissable sous le *veau de cuivre*.

(5) « Emplumé » pour « ailé ».

En l'arbre toujours vert, qui vos cheveux enlace. (1)

Consacrez-moy plustost ceste rare eloquence  
A chapter hautement les miracles compris  
Dans le sacré fueillet : (2) et de vos beaux esprits  
Versez là, mes amis, toute la quinte-essence.

Que Christ, comme Homme-Dieu, soit la croupe jumelle,  
Sur qui vous sommeillez; que pour cheval ailé,  
L'esprit du Trois-fois-grand, d'un blanc pigeon voilé,  
Vous face ruisseler une source immortelle.

Tout ouvrage excellent la memoire eternise  
De ceux qui tant soit peu travaillent apres lui.  
Le Mausolée a fait vivre jusqu'aujourd'hui  
Timothée, Bryace, et Scope et Artemise.

Hiram (3) seroit sans nom sans la sainte assistance  
Qu'il fit au bastiment du temple d'Israël,  
Et sans l'Arche de Dieu l'Hebrieu Beseleel  
Seroit enseveli sous eternel silence.

Et puisque la beauté de ces rares ouvrages  
Fait vivre apres la mort tous ceux qui les ont faits,  
Combien, qu'avec le temps, les plus seurs soient deffaits  
Par ravines, par feux, par guerres, par orages,

Pensez, je vous suppli, combien sera plus belle  
La louange, qu'heureux çà bas vous acquerrez,  
Lorsque dans vos saints vers Dieu seul vous chanterez,  
Puisqu'un nom immortel vient de chose immortelle.

---

(1) Les *Métamorphoses* d'Ovide racontent tout au long la transformation de Daphné en *laurier*, « l'arbre vert, qui enlace les cheveux » des poètes comme Du Bartas.

(2) « Sacré fueillet », les pages de la Bible.

(3) Hiram ou Adonhiram, que les *Francs-Maçons* revendiquent pour chef de leur secte, fut bien l'architecte du temple de Jerusalem; quant à l'*Hebrieu Beleseel*, Du Bartas avait aussi ses raisons pour lui attribuer la construction de l'Arche d'alliance.

Je sçay que vous direz que les antiques fables  
Sont l'âme de vos chants, que ces contes divers,  
L'un de l'autre naissans, peuvent rendre vos vers  
Beaucoup plus que l'histoire au vulgaire admirables.

Mais où peut-on trouver choses plus merveilleuses  
Que celles de la Foy ? hé ! quel autre argument  
Avec plus de tesmoins nostre raison desment ?  
Qui rabat plus l'orgueil des ames curieuses ?

J'aimerois mieux chanter la tour Assyrienne,  
Que les trois monts Gregeois (1) l'un dessus l'autre entez  
Pour dethroner du ciel les dieux espouvantez,  
Et l'onde de Noé que la Deucalienne.

J'aimerois mieux chanter le changement subite  
Du Monarque d'Assur, (2) que de l'Arcadien,  
Et le vivre fecond du saint Bethanien,  
Que le recolement des membres d'Hippolyte.

L'un de plaire au lecteur tant seulement se mesle,  
Et l'autre seulement tasche de profiter :  
Mais seul celui-là peut le Laurier meriter  
Qui, sage, le profit avec le plaisir mesle.

Les plus beaux promenoirs sont pres de la marine, (3)  
Et le nager plus seur pres des rivages verds ;  
Et le sage escrivain n'esloigne, dans ses vers,  
Le savoir du plaisir, le jeu de la doctrine.

Vous tiendrez donc ce rang en cherchant choses telles ;

---

(1) Ce vieux synonyme de *grec* n'a laissé de traces que dans « feu grégeois ».

(2) *Le monarque d'Assur* est Nabuchodonosor, changé en bête ; dans le *vivre fecond du saint Bethanien*, nous avons retrouvé, non sans peine, la *résurrection de Lazare*, rapprochée de la mort d'Hippolyte.

(3) « Près de la marine », au bord de la mer. Le mot *marine* signifie souvent mer, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Car enseignant autrui vous-mêmes apprendrez  
La règle de bien vivre, et, bien heureux, rendez  
Autant que leurs sujets vos chansons immortelles.

Laissez-moy donc à part ces fables surannées,  
Mes amis, laissez-moy cest insolent archer,  
Qui les cœurs otieux <sup>(1)</sup> peut seulement brescher,  
Et plus ne soient par vous les Muses profanées.

Mais, las ! en vain je crie ; en vain, las ! je m'enroue,  
Car l'un, pour ne se voir convaincu par mon chant,  
Va, comme un fin Aspic, son oreille bouchant ;  
L'autre, Epicurien, de mes discours se joue.

L'autre pour quelque temps se range en mon eschole,  
Mais le monde enchanteur soudain le me soustrait,  
Et ce discours sacré, qui les seuls bons attrait, <sup>(2)</sup>  
Entre par une oreille, et par l'autre s'envole.

Las ! je n'en voi pas un qui ses deux yeux dessille  
Du bandeau de Venus, et d'un profane fiel  
De ses carmes dorez ne corrompe le miel,  
Bien que de bons esprits nostre France fourmille.

Mais toy, mon cher mignon, que la Neufvaine sainte <sup>(3)</sup>,  
Qui de Pegase boit le surjon perennel <sup>(4)</sup>,  
Fit le sacré sonneur du los de l'Éternel,  
Mesme avant que de toy ta mere fut enceinte,

Bien que cest argument semble une maigre lande  
Que les meilleurs esprits ont en friche laissé,  
Ne sois pour l'avenir de ce travail lassé,  
Car plus la gloire est rare, et tant plus elle est grande.

(1) *Otieux*, oisif, *otiosus*. — Dans le même vers remarquer l'emploi énergique du mot *brescher*, faire brèche.

(2) *Attraire*, synonyme ancien d'attirer.

(3) « La neufvaine sainte », les neuf Muses.

(4) *Perennel*, éternel, latin *perennis*.

Saluste ! ne perds cœur, si tu voi que l'Envie  
Aille abbayant, (1) maligne, apres ton los naissant,  
Ne crain que sous ses pieds elle aille tapissant  
Les vers que tu feras, comme indignes de vie.

Ce monstre blece-honneur ressemble la Mastine, (2)  
Qui jappe contre ceux qui sont nouveaux venus,  
Pardonnant toutes-fois à ceux qui sont cognus,  
Courtoise envers ceux-ci, envers ceux-là mutine.

Ce monstre semble encor une fameuse nue  
Que le naissant Vulcan presse de toutes pars,  
Pour, noire, l'estouffer de ses ondeux brouillars :  
Mais où plus ce feu croist, plus elle diminue.

Sui donc (mon cher souci) ce chemin non froyable (3)  
Que par ceux que le ciel, liberal, veut benir,  
Et je jure qu'en brief (4) je te ferai tenir  
Entre les bons esprits quelque rang honorable.

C'est par ce beau discours que la Muse celeste,  
Tenant une couronne en sa pucelle main,  
Attire à soy mon cœur d'un transport plus qu'humain,  
Tant bien à ses doux mots elle adjouste un doux geste.

Depuis, ce seul amour dans mes veines bouillonne,  
Depuis, ce seul vent souffle es (5) toiles de ma nef ;  
Bien-heureux si je puis non poser sur mon chef,  
Ains du doigt seulement toucher ceste couronne.

(1) *Abbayer*, vieille forme d'*aboyer*.

(2) Pourquoi une majuscule à *Mastine*? Sans doute une allusion mythologique à quelque Cerbère femelle. — Dans le même vers, le verbe *ressembler* est employé sans préposition, comme *sembler*, d'où il dérive.

(3) La construction laborieuse de cette phrase doit être rétablie ainsi : Suis ce chemin qui ne doit être *frayé* (qui n'est *froyable*) que par les élus du ciel.

(4) « En brief », bientôt.

(5) « Es toiles », dans les voiles.

Or, mon cher Castera, dont le disert langage  
D'un Tartare cruel sereneroit le front,  
Je te donne ces vers qui, peut-estre<sup>(1)</sup>, rendront  
De nostre amitié sainte eternal tesmoignage.



---

(1) Ce « peut-être » est modeste, rapproché des effusions d'orgueil de Ronsard, même de Malherbe; mais rappelons-nous que « Saluste » s'est fait saluer plus haut par sa Muse, « le sacré sonneur du los de l'Éternel ».



## HYMNE DE LA PAIX <sup>(1)</sup>

Sainte fille du Ciel, Deesse qui rameines  
L'antique siecle d'or, qui belle, rassereines  
L'air troublé des François, qui fais rire nos champs,  
Unique espoir des bons, juste effroy des meschans ;  
Vierge depuis vingt ans aux Gaules incogneue,  
O Paix, heureuse Paix, tu sois la bien venue.  
Voy comme, à ton retour, ceux qui desià pousoient  
Leurs escumeux chevaux, et forcenez baissoient  
Leurs bois<sup>(2)</sup>, pour se choquer, jettent aux pieds leurs armes,  
Et, d'aise transportez, s'entrebaignent de larmes.  
Voy comme de rechef les traffiqueurs vaisseaux  
Desancrez vont glissans sur nos marchandes eaux.  
Voy comme le Senat<sup>(3)</sup>, jà par toute la France,  
Reprent son escarlate, et la Loy sa puissance.  
Voy soubz les flots d'oubly tous nos débats noyez,  
Voy rebastir les murs que Mars a foudroyez.  
D'artisans occupez voy les boutiques pleines,  
De pasteurs, de troupeaux et de bouviers les plaines,

---

(1) Il s'agit de la paix de St-Germain (8 août 1570), qui, toute « mauvaise et manquée » qu'on l'ait reconnue par la suite, combla de joie les belligérants et donnait de grands avantages aux protestants.

(2) « Leurs bois », les bois de leurs lances.

(3) Le Senat est mis là pour les Parlemens et leurs magistrats en robes rouges.

Voy, voy les feux de joye ondoier jusqu'aux cieux,  
Voy le peuple assemblé, qui, les larmes aux yeux,  
Prononce ce beau chant : Io ! Qu'on s'en esjouisse,  
Que du los<sup>(1)</sup> du Seigneur tout nostre air retentisse,  
Du grand Dieu qui nous donne un bien non pourchassé,  
Un bien qui semble un songe, un bien par nous chassé :  
Si<sup>(2)</sup> qu'oyant et voyant tant de jointes merveilles,  
Nous tenons pour suspects nos yeux et nos oreilles.  
Que le Roy<sup>(3)</sup>, que Monsieur, et que le Navarrois  
Soient nommez ce jourd'huy, d'une commune voix,  
Peres de la patrie, et qu'on grave leur gloire  
Dans l'airain eternel du temple de memoire.  
Pour avoir tant de feux en un moment esteint,  
Desarmé Dieu de foudre et de glaives nos mains,  
Calmé la pasle horreur<sup>(4)</sup> des intestins orages,  
Et fermé le portal<sup>(5)</sup> du pere aux deux visages.  
En faveur de ces biens facent les cieux pleuvoir  
Sur la teste du Roy l'honneur de son avoir.  
Que le duc d'Alençon<sup>(6)</sup>, avant que l'an remorde  
Sa d'or-luysante queue, exile la discorde  
De l'esprit des Flamans; que tout le pays bas  
Esprouve sa clemence ou l'effort de son bras,

---

(1) *Los* a plusieurs sens dans la poésie du xvi<sup>e</sup> siècle; il veut dire ici, gloire, *louange* : latin, *laus*.

(2) « Si que », tellement que.

(3) Le roy était alors Charles IX; Monsieur, le futur Henri III, duc d'Alençon et d'Anjou; quant au Navarrois Henri IV, il avait fait ses premières armes à Moncontour (1569.)

(4) *Horreur* était indifféremment du masculin et du féminin, au temps de Du Bartas.

(5) « Le portal du père aux deux visages », la porte du temple de Janus.

(6) Henri III, qui allait être nommé roi de Pologne, passait, depuis ses victoires sur les huguenots, pour un prince entreprenant et pour un général heureux.

Et que tousiours vainqueur il n'arreste sa course  
Qu'il n'ait pour son Zenith les clairs flambeaux de l'ourse.  
Que le Roy Navarrois, genereux fils de Mars,  
Meine boire bientost dans l'Hebre ses soldars<sup>(1)</sup> ;  
Qu'il se face Seigneur des provinces bornées  
Du flot des deux grands mers, et des monts Pirenées ;  
Et qu'il voye à la fin par son glaive defaitz  
Les tyrans du Marroc, de Tunis et de Fez<sup>(2)</sup>.  
Passant par là, mes vœux à leurs voix je marie.  
Octroye, ô Tout Puissant, octroye, je te prie,  
Ce bonheur à mes yeux, octroye que mes vers,  
Sur l'astre de leur los portés par l'univers,  
Entre les mieux disans me donnent quelque place  
Sur le docte sommet du tousiours-verd Parnasse.  
Ainsi dis-je, à part moy. Or, Sire, en attendant  
Que j'aïlle ton beau nom par le Monde espendant,  
Je chante le berceau de la terre nouvelle<sup>(3)</sup>,  
Comme un doux avant-jeu d'une chanson si belle.

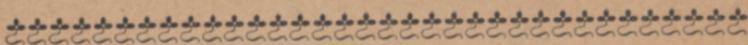


---

(1) *Soldars*, forme mixte entre *soudars* et *soldats*.

(2) Les historiens disent peu de chose de ces projets de conquête prêtés par Du Bartas au jeune roi de Navarre. Au commencement de 1570, il accompagnait Coligny en Languedoc et brûlait les environs de Toulouse, puis il sautait brusquement en Vivarais et en Forez. De là à franchir les Pyrénées, à défaire les tyrans du Marroc, de Tunis et de Fez, il y avait un bond très brusque d'imagination poétique.

(3) Les historiens se font moins d'illusions que le poète sur cette paix de Saint-Germain, ou d'Arnay-le-Duc, « paix plastrée », dit l'un d'eux, Hardouin de Péréfixe.



## LES NEUF MUSES PYRENÉES

PRESENTÉES PAR GUILLAUME DE SALUSTE SIEUR DU BARTAS  
AU ROY DE NAVARRE<sup>(1)</sup>

### SONNETS

#### I

Mon Prince, approche-toy, vien, ô la fleur des Rois;  
Bacchus sur nos costaux, Pluton dans nos entrailles,  
Cerès par nos vallons, Themis dans nos murailles,  
Les Muses dans nos eaux, Pan habite en nos bois.

Ne mesprise ces Rocs, ces Rocs ont autrefois  
Nourri ces grands Heros, qu'à vaincre tu travailles,  
Heros qui par duels, par sieges, par batailles,  
Ont poussé jusqu'au ciel l'honneur du sang de Foix<sup>(2)</sup>.

Hercule ayant vaincu le triple orgueil d'Espagne<sup>(3)</sup>  
Se fit pere du Roy de ce coin de montagne,  
Qui des fils de ses fils a tousiours pris la loy.

(1) Ces sonnets sur les Pyrénées sont le complément de l'*Hymne de la Paix*. Dans un langage emphatique, voisin de la pompe castillanne, Du Bartas continue à chercher au dehors, en Espagne, les moyens d'occuper les instincts belliqueux du jeune roi de Navarre.

(2) Le comté de Foix passa, en 1484, dans la maison d'Albret; il fut réuni à la Navarre par Antoine de Bourbon, père de Henri IV. « Le sang de Foix » est donc bien celui du héros de Du Bartas.

(3) On sait que la mythologie attribue à Hercule la séparation de l'Europe et de l'Afrique, et que le détroit de Gibraltar a porté le nom de *colonnes d'Hercule*.

Henry, l'unique effroy de la terre Hesperide,  
Tu ne pourrois avoir plus grand ayeul qu'Alcide,  
Il ne pourroit avoir plus grand neveu que toy.

II

Coupeaux (1) tousiours chenus, miracles qui touchez  
Les astres de vos fronts, l'enfer de vos racines,  
Espouventaux (2) du ciel, Rochers, qui dans vos mines  
Les forcenez desirs de l'avare cachez.

Tressaillez de plaisir vos pointes elochez (3),  
Faites jaillir partout des sources argentines,  
Ouvrez vos flancs pierreux, descouvrez vos poitrines,  
A vos plus chers metaux le triste frein laschez.

Invincible rempart de l'Espagne et des Gaules,  
Ainsi que vous voyez blanchir sur vos espauls  
Les montagnes qui font plus hautain l'univers,

O Sommets escarpez, ainsi ce Roy qui monte  
Sur vos dos et de neige et de sapins couvers,  
Par ses belles vertus tout autre Roy surmonte.

III

Fleuve d'or, et de flot, et de nom, et de sable,  
Riche en grains, en pastel (4), en fruicts, en vins, en bois,

(1) *Coupeaux*, le *coupeau* ou *coupet* pour le sommet d'une montagne.  
(*Dictionnaire* de Nicot.)

(2) *Epouventail* est bien rarement employé au pluriel.

(3) Tressaillez, pour « faites tressaillir »; quant à « élocher » ou « locher », c'est un vieux synonyme d'ébranler.

(4) Pastel, sorte de plante (*pastel de Languedoc*,) appelée aussi *guedde* (*dictionnaire* de Trévoux) en vieux français.

Aurige<sup>(1)</sup> au viste cours, clair ornement de Foix,  
Qui rends par ton tribut Garone navigable,

Fille de si grand Mont, qui cache, espouventable,  
Son front dedans le ciel, qui chenu tous les mois,  
Depuis le bord de Su<sup>(2)</sup> jusqu'au bord Escossois,  
Ne void autre plus grand à sa grandeur semblable,

Clair flot, je te feroi, par un discours facond,  
Plus riche que Pactol, plus que le Nil fecond,  
Plus loin que l'Ocean on orroit<sup>(3)</sup> tes eaux bruire :

Fier, on t'esgalleroit aux fleuves les plus grands,  
On te verroit au ciel comme le Po reluire,  
Si je voyois tes bords repurgez de brigands.

#### IV

Envieuse nature, hé! pourquoi caches-tu  
De forests, de torrents, et de monts ces passages  
A ceux qui, desirieux de se faire plus sages,  
Vont loin de leurs maisons apprendre la vertu ?

Pourquoy caches-tu l'or dessous un mont battu,  
D'arole<sup>(4)</sup> par les flancs, et par le front d'orages ?  
Pourquoy clos-tu de rocs et de deserts sauvages  
L'eau qui fait teste aux maux dont l'homme est combattu ?

---

(1) La jolie rivière « Ariège » retrouve ici son ancien nom : « Aurège ». Un joyeux conteur qui la connaît de naissance, Armand Silvestre, ne nous disait-il pas récemment qu'elle roulait des paillettes d'or ?

(2) *Su* doit être mis pour *Sur*, désert aux environs de la Mer Rouge, rencontré par les Hébreux. La poésie de Du Bartas est pleine de métaphores bibliques.

(3) *Orroit* pour *ouiroit*, d'ouïr, entendre.

(4) *Aerole*, *caurole* a le sens d'*ampoule*, bouteille pleine d'eau. Du Bartas a dû vouloir parler des infiltrations d'eau produites par les pluies dans les flancs de la montagne.

Je l'ay, dit-elle, fait pour monstrier que le Prince  
Doit borner ses desirs des bords de sa province;  
Je l'ay fait pour monstrier que l'on ne doit chercher

Ce que sous l'espaisseur de tant de monts je cache;  
Je l'ay fait pour monstrier qu'il faut que chacun tasche  
Conservier la santé qui s'achete si cher.

V

Frayant le verd tapis de ton fertile rivage,  
O Lers (1), de qui le flot, second honneur de Foix,  
Meurt et naist chasque jour deux douzaines de fois,  
Dans toy on lit les mœurs de ton peuple volage.

Tu ravages tes bords, soy-mesme il se ravage,  
Tu t'irrites souvent, il s'esmeut chasque fois,  
Tes bornes tu franchis, il transgresse ses loix,  
Ton flot est escumeux, il escume de rage.

Ton eau bruit nuict et jour, il bruit incessamment,  
Ton onde va trop viste, il est trop vehement,  
Ta fureur s'estend loin, ses voisins il ravage,

Tu cours te perdre en mer, il court vers son malheur,  
Ton eau tost se tarit, tost s'escoule son cœur,  
Ton fonds est de cailloux, de pierre est son courage (2).

---

(1) Le *Lers*, petite rivière qui se jette dans l'Ariège.

(2) Ce sonnet est un curieux exemple d'antithèse; Du Bartas annonce Hugo. Dans les dix derniers vers, chaque second hémistiche est comme une réplique au premier.

VI

L'ours qui fier brigandoit la frontiere eternelle  
De deux peuples guerriers, qui saccageoit ses bois,  
Par l'effort de ta main rend ses derniers abois,  
Effort avant-coureur d'une gloire plus belle (1).

Sire, j'oy qu'en ta main jà la foudre grommelle  
Pour punir ces voleurs qui ravagent le Foix;  
Sire, j'oy jà desià de tous estats la voix,  
Qui pour Comte et pour Roy, pere commun t'appelle.

Hercule apres sa mort n'eut tant et tant d'autels,  
Ne fut canonisé entre les immortels,  
Ne fut estimé fils du Dieu Lance-tonnerre,

Pour avoir guerroyé le monstre Lernean (2),  
Le Porc Erymanthois, le lion Nemean,  
Ains pour avoir purgé d'hommes meschans la terre.

VII (3)

François, arreste-toy, ne passe la campagne  
Que Nature mura de rochers d'un costé,  
Que l'Auriege entrefend d'un cours precipité,  
Campagne qui n'a point en beauté de compagne.

---

(1) Allusion historique : le jeune prince de Béarn, comme dit un de ses anciens biographes « brûloit d'envie de jouer des mains » et Du Bartas lui montrait l'Espagne comme une proie qui le détournerait de la guerre civile.

(2) L'hydre de Lerne, le sanglier d'Erymanthe, le lion de Némée (travaux d'Hercule.)

(3) Voilà, surtout pour les deux tercets, le plus beau de ces sonnets pyrénéens ; il a été reproduit dans les *Poètes Français* de Crépet, la petite *Anthologie des poètes français* de Lemerre, etc. ; le suivant qui l'éga'e presque est cité par Gérard (de Nerval) dans un choix de poésies de Ronsard et de ses contemporains (1830.)

Passant, ce que tu vois n'est point une montagne,  
C'est un grand Briarée (1), un geant haut-monté  
Qui garde ce passage, et défend, indompté,  
De l'Espagne la France, et de France l'Espagne.

Il tend à l'une l'un, à l'autre l'autre bras,  
Il porte sur son chef l'antique faix d'Atlas,  
Dans deux contraires mers il pose ses deux plantes.

Les espaises forests sont ses cheveux espais,  
Les rochers sont ses os, les rivieres bruyantes  
L'éternelle sueur que luy cause un tel faix.

### VIII

Ce roc cambré par art, par nature, ou par l'aage,  
Ce roc de Tarascon (2) hebergea quelquefois  
Les Geans qui voloyent les montagnes de Foix,  
Dont tant d'os excessifs (3) rendent seur tesmoignage.

Saturne mange-enfans, Temps constamment volage,  
Serrurier fauche-tout, change-mœurs, change-loix (4),  
Non sans cause à deux fronts on t'a peint autrefois,  
Car tout change sous toy chaque heure de visage.

(1) Géant marin, fils du Ciel et de la Terre, allié de Jupiter contre les Titans.

(2) On peut voir là, à travers une imagination nourrie de souvenirs mythologiques, une allusion à la *Tarasque* (dans Tarascon), qui ravagea les bords du Rhône au 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne. La Tarasque n'a rien de funèbre aujourd'hui.

(3) Les archéologues du temps de Du Bartas trouvaient-ils bien dans l'Ariège des os de géants, énormes, *excessifs*? Ou bien le poète est-il hanté par une réminiscence virgilienne:

*Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.*

(4) Il semble que Du Bartas confonde ici Saturne avec son beau-père Janus.

Jadis les fiers brigands, du pays plat bannis,  
Des bourgades chassez, dans les villes punis,  
Avoient tant seulement des grottes pour aziles.

Ores les innocens paoureux (1) se vont cacher  
Ou dans un bois espais, ou sous un creux rocher,  
Et les plus grands voleurs commandent dans les villes.

IX

Tout ainsi que ces Monts s'eslevent dans les plaines,  
Les Rois de leur grandeur surmontent tous humains,  
D'or, d'argent et de fer leurs intestins(2) sont pleins,  
Et de biens et d'honneur les Royautez sont pleines.

Mille fleuves, naissans de leurs croupes hautaines,  
Rendent les pays bas riches d'herbe et de grains;  
Et les Rois liberaux font couler de leurs mains  
De biens et de faveurs mille riches fontaines.

On void de loin ces monts, proches voisins des cieux,  
On void de loin les Rois, proches parents des dieux,  
Ces monts sont biens fondez, les Rois ont grand's (3) racines:

Mais comme, à chasque coup, Jupin breche en maint lieu  
Leur front despiste-ciel, les vengeancees divines  
Foudroyent(4) sur les Rois qui s'opposent à Dieu.

(1) *Paour* est très souvent mis pour *peur*. C'est un mot de la Langue d'Oc. La quantité prosodique est la même.

(2) Nous n'avons trouvé que chez Du Bartas l'exemple du mot *intestins* employé dans le sens noble de *poitrine, sein*. Il parle ailleurs de laterre rebelle,

S'aidant des Aquilons, qui comme emprisonnés  
Dans ses creux intestins, grommellent forcenés.

(3) L'usage de cette élision de l'*e* muet, — dont nous n'avons gardé que *grand'mère* — était assez fréquent au xvi<sup>e</sup> siècle.

(4) Foudroyer *sur* est un idiotisme de notre poète.



## POÈME

DRESSÉ PAR G. DE SALUSTE, SEIGNEUR DU BARTAS,  
Pour l'accueil de la Roynie de Navarre faisant son entrée à  
Nérac: auquel trois Nymphes débatent qui aura l'honneur  
de saluer Sa Majesté (1) .

### LA NYMPHE LATINE

Qua Pater æquoreas Tiberis festinat in undas,  
Orbis me peperit dominatrix Roma subacti.  
Nympha Latina vocor, quæ te, Regina, saluto.  
Salve, o magna Soror, Conjux et Filia Regis (A)

### LA FRANÇOISE

O Nympe, oses-tu bien accueillir, peu courtoise,  
L'honneur du Lis Royal d'une estrangere voix?  
Chere Sœur, qui peut mieux qu'une Nympe Françoisie  
Saluer et la perle et la fleur des François?

### TRADUCTION

(A) A l'endroit où le Père Tibre précipite son cours dans la mer, Rome dominatrice du monde asservi m'a enfantée. On m'appelle la Muse Latine et je te salue, ô Reine. Salut, illustre Sœur, Femme et Fille de rois !

(1) Un fait historique date cette poésie. En 1579, Catherine de Médicis ramena Marguerite de Navarre à son mari, Henri de Béarn. Les deux époux entrèrent solennellement à Nérac. C'est cette entrée que célèbre Du Bartas. — Un autre poète huguenot, André Mage de Fiefmelin, a composé un dialogue entre la nymphe latine, les nymphes de Marenne et d'Oléron pour l'entrée d'Anne de Pons « es isles de Saintonge » (1597).

LA GASCONNE

Carot' Nymphhe besie, e tu Nymphhe Romane,  
N'anes de tous grans mouts ma Princesse eichanta.  
Nou ia ta gran lairoun qu'aquet que l'aunou pane.  
Dessus l'autru iouqué lou pout nou diu canta. (A)

LA LATINE

Nymphha puellari vultu, facieque tenella  
Incedo visenda : tamen præcedo tot annis,  
Tot seclis alias, docta stipata caterva.  
Mecum artes habeo, leges atque optima quæque (B).

LA FRANÇOISE

Avant le nom latin et que les Romulides  
Eussent le camp d'Evandre en pointes aiguisé,  
Le parler docte-saint des Bardes et Druydes  
En Grece, en Italie, en Memphe estoit prisé (1).

(A) Tais-toi, Nymphhe voisine et toi, Nymphhe Romaine, n'allez pas de vos grands mots étourdir ma Princesse. Il n'y a si grand larron que larron d'honneur. Coq ne doit chanter sur le juchoir voisin.

(B) Nymphhe au visage enfantin, aux traits délicats, je m'avance et il faut qu'on me voie; avec la docte troupe qui m'entoure, j'ai tant de siècles d'avance sur les autres ! Les arts, les lois, tous les biens m'accompagnent.

---

(1) Le gascon Du Bartas met dans la bouche de la *Nymphhe Françoise* un éloge de la race celtique. Bien avant les Pélasges d'Evandre — le camp « aiguisé en pointes » est une réminiscence de l'Enéide — il trouve des bardes, des *druides*, en Grèce et à Memphis. Il est fâcheux que La Tour d'Auvergne ait ignoré ces vers.

LA GASCONNE

S'en man mous hils auen, lou tems passat, tengude  
La plume com' lou her, iou pouiri rampela.  
Mas entre ets denquoio ci Pallas s'es viste mude :  
Car ets an més amat plan hé que plan parla<sup>(A)</sup>.

LA LATINE

Barbara Nympha mihi est, cujus sit Gallia mater,  
Barbara Nympha mihi est, cujus sit barbarus ipse  
Vasco pater, supero vocis modulamine utramque,  
Moribus ingenuis linguaque excello diserta<sup>(B)</sup>.

LA FRANÇOISE

En faconde, en richesse, en douceur je te passe.  
Si Tulle revivoit, il parleroit François,  
En Patara<sup>(1)</sup> Apollon, les Muses sur Parnasse  
Ont oublié pour moy le Latin et Gregeois.

(A) Si, en main, mes fils avaient, au temps passé, tenu la plume comme le fer, je pourrais produire d'aussi bonnes raisons que les vôtres. Mais parmi eux, jusqu'ici, Pallas est restée muette : car ils ont mieux aimé agir que bien parler.

(B) Barbare est pour moi la Nymphé fille de la Gaule et barbare la Nymphé qui eut le barbare Gascon pous père. Par les doux accents de ma voix, je surpasse l'une et l'autre, et aussi par la douceur de mes mœurs, par l'éloquence de mon langage.

---

(1) *Patara*, ville de Lycie où les Doriens-Crétois établirent le culte d'Apollon. — *Grégeois*, pour *Grec*, est dans Ronsard ; quant à *Tulle* pour *Tullius*, (Cicéron) il est encore dans Corneille.

LA GASCONNE

Toute boste beutat n'es are que pinture,  
Que maignes, qu'affiquets, que retourteils, que fard;  
E ma beutat n'a punt aute may que nature :  
La nature toustem es mès bere que l'art<sup>(A)</sup>.

LA LATINE

Sunt cedenda ergo Reginæ, ô Celtica Nympha,  
Jura salutandæ, quæ nos retinere nequimus,  
Vasconicis Nymphis : pugnax gens illa, tenaxque  
Propositi nimium; nec nos certare paratæ<sup>(B)</sup>.

LA FRANÇOISE

Escoutons donc sa voix barbarement diserte :  
Cedons-lui nostre droit, tous nos débats sont vains.  
Tu dis vrai : le Gascon a la teste si verte  
Qu'il vient le plus souvent des paroles aux mains.

LA GASCONNE

Leichem esta la force : oun mès on s'arrasoue  
Mès on bé que iou é dret de parla deuant bous.  
Iou soun Nymphe Gascoue : Ere es are Gascoue :  
Soun marit es Gascoun : e sous sutgets, Gascous<sup>(C)</sup>.

(A) Toute votre beauté n'est à présent que peinture, que mignardises, que colifichets et que fard: ma beauté n'a point d'autre mère que nature : la nature toujours est plus belle que l'art.

(B) Nymphe Celtique, il nous faut céder le droit de saluer la Reine à la Nymphe Gasconne; nous ne pouvons le revendiquer. Puis, cette race est batailleuse, tenace à l'excès et nous ne sommes pas préparées à la combattre.

(C) Laissons de côté la force: plus on raisonne, plus on voit que j'ai le droit de parler devant vous. Je suis Nymphe gasconne; Elle (Marguerite) est maintenant Gasconne : son mari est Gascon et ses sujets, Gascons.

Baïse, (1) enfle toun cous ! commence t'hé mès grane  
Que lou Rhin, que lou Po, que l'Ebre, que la Tane (2)  
Glourieuse; hé brouni toun guai per tout lou Moun.  
Baïse, enfle toun cous ! commence t'hé mès grane,  
Puch que iamés lou Rhin, lou Po, l'Ebre, la Tane  
Nou bin sur lour graué tau beutat que lou Toun (A)

Creich, ô petit Nérac, Nérac, creich tas barralhes,  
Leue tas tours au ceu : cintes de tas muralhes  
Tout so que de plus bet cintec iamés lou Moun.  
Clare halbe deu iour, bé t'escoune, de grassie ;  
Huch leu, huch, bé mucha sur l'aute Moun ta fassie.  
Assiu raie un Lugran plus lusent que lou Toun. (B)

O merle, ô rossignol, ô meillengue, ô luneiche,  
Courés deu bet casau que la Baïse engreiche,  
Saludats d'un dous cant la plus bere deu Moun.  
O parc, cargue de fruts tous arbres plus saubatges ;  
Per arcoulhi ta Daune acate tous ramatges :  
Parc nou se bic iamés tant d'aunou que lou Toun (C)

(A) Baïse, enfle ton cours, fais-toi plus grande que le Rhin, que le Pô, que l'Ebre, que la Tane glorieuse; fais retentir ta joie par tout le monde. Baïse, enfle ton cours ! fais-toi plus grande, puisque jamais le Rhin, le Pô, l'Ebre, la Tane ne virent sur leurs bords pareille beauté.

(B) Ô petit Nérac, élargis ton enceinte, élève tes tours vers le ciel; garde avec un soin jaloux dans tes murs ce qu'il y a de plus beau au monde. Aube claire du jour, disparaïs de grâce; fuis vite, fuis, va montrer ta face à l'autre monde. Ici rayonne une étoile plus brillante que la tienne.

(C) O merle, ô rossignol, ô mésange, ô linotte, accourez du beau jardin que la Baïse arrose. Saluez d'un doux chant la plus belle du Monde. O parc, charge de fruits tes arbres les plus sauvages; pour accueillir ta Dame, incline ta ramure; jamais parc ne vit pareil honneur.

(1) *Baïse*, rivière qui passe à Nérac.

(2) *Tane* ou *Tanaïs*, ancien nom du Don.

Tu sies la benbengude, Estele que goubernes  
Noste macau batut d'auratge e de subernes :  
È d'un espia courtes desencrumes lou Moun.  
Esperic angelic, la bere de las beres,  
Moun cot de cent hiuers e de cent primaueres  
Nou pousque este pelat d'aute iun que deu Toun. (A)

Goué coume ta Cugnade (1), aunou cla de noste atge,  
A ta bengude a heit plus bet son bet visatge,  
Eu semble en t'aquista, conquista tout lou Moun.  
Goué coume aqeste Court en aise toute nade ;  
Goué coume tout saguens arrits à toun entrade ;  
Coum'lou pople son guai maride dan lou Toun (B).

Surtout goué toun marit, de qui l'uberte fassie,  
La doussou, lou gran co, la memorie, la grassie  
A cent cops meritat la couroune deu Moun.  
Goué, goué coume de gai lou co li pataqueie.  
Goué, coum'per sadoura son amourouse embeie  
Et a toustem hiquat souu ouïl dessus lou Toun (C).

(A) Sois la bienvenue, Etoile qui gouverne notre esquif battu par l'orage et les vents; et d'un regard courtois illumine le monde. Esprit angélique, belle entre toutes les belles, que pendant cent hivers et cent printemps, je ne puisse subir d'autre joug que le tien.

(B) Vois comme ta belle-sœur, honneur de notre âge, à ta venue a embelli encore son beau visage. Il lui semble qu'en te recevant elle a conquis le Monde. Regarde comme cette Cour nage dans la joie; vois comme toute l'escorte a souri à ton entrée, comme le peuple mêle sa joie à la tienne.

(C) Regarde surtout ton mari dont la physionomie ouverte, la douceur, le grand cœur, la mémoire, la grâce, ont cent fois mérité la couronne du Monde. Vois comme de joie le cœur lui bat. Vois comme pour satisfaire son amoureuse envie, il a sans cesse l'œil fixé sur le tien.

(1) *Cugnade* signifie belle-sœur: il est question de Catherine, sœur de Henri de Navarre, par conséquent belle-sœur de Marguerite.

Diu sie ton gouarde cos : Diu de son dit escriue  
Eu papé de toun co sa lei qui toustem biue,  
Pousque hé tas bertuts lusi per tout lou Moun.  
Lou laget deu gran Diu de ta teste s'absente.  
Salhe au cap de nau mes un gouion de toun bente,  
Qui semble au pay de co, de la care sie Toun. (A)

Diu tengue toun marit abricat de ses ales.  
Diu nou bote iames tou marit a-de-males.  
Diu hasse toun marit lou plus gran Rei deu Moun.  
E puch que voste pax es la pax de la France,  
Diu vous tengue loung tems en pasible amistance.  
Cent ans sies-tu d'Henric ! Cent ans Henric sie Toun ! (B)

(A) Dieu soit ton gardien : que sa loi gravée dans ton cœur y vive éternellement. Puissent tes vertus briller par tout l'Univers ! Que le fléau de Dieu épargne ta tête, que dans neuf mois tu donnes le jour à un fils qui ressemble au père de cœur et qui rappelle les traits de ton visage.

(B) Dieu mette ton mari à l'abri sous ses ailes ! Dieu le protège contre tout péril ; Dieu le fasse le plus grand roi du Monde ! et puisque de votre paix dépend la paix de la France, Dieu vous tienne longtemps unis d'une étroite amitié ! Cent ans appartiens à Henri ! Que cent ans Henri t'appartienne !





## SONNET GASCON SUR L'AMOUR

La pièce qui précède n'est pas la seule que Du Bartas ait composée dans le dialecte de sa province. Il faut y joindre le sonnet improvisé par lui, tandis qu'il revenait de « Tolose orgueilleuse » à son manoir, en compagnie du poète bordelais, Pierre de Brach.

« Les deux amis se trouvaient à Toulouse dans un de ces moments d'effervescence populaire où ses passionnés habitants mettaient le mousquet à la main pour ensanglanter les rues..... Ils jugèrent prudent d'éviter l'émeute et de rentrer dans le Fezensaguet (1). »

Nous regrettons de ne pouvoir citer que par extraits le charmant récit de voyage publié par Pierre de Brach (2), et

(1) Cénac-Moncaut : *Revue d'Aquitaine*, tome VII, page 245. — Voir aussi les *Œuvres poétiques de Pierre de Brach*, publiées et annotées par R. Dezeimeris, tome II, p. 176.

(2) On croyait autrefois Guillaume de Saluste originaire du château du Bartas (commune de Saint-Georges, entre Mauvezin et Cologne.) Un passage du *Voyage en Gascogne* cité pour la première fois par le docte bibliographe Goujet (1740), passage « aussi formel qu'un extrait des registres de l'état civil », ne permet pas de mettre en doute le vrai berceau de notre poète :

Et venant peu à peu de Monfort approcher,  
Saluste me montra de loin un grand clocher  
Qui sembloit, orgueilleux, avec sa pointe aiguë,  
Vouloir outre percer l'épessour de la nue.  
Voilà le lieu, dit-il, de ma nativité,  
Voilà Monfort qui m'a, dans ses bras, allaité ;  
Monfort qui nous témoigne, avec sa petitesse,  
Que c'estoît en son temps quelque grand forteresse.

suivre pas à pas les deux voyageurs qui à *Saint-Subran*  
(ou *Saint-Subra*, nom patois du faubourg Saint-Cyprien)  
entament

. . . . . divers propos, affin  
De pouvoir, en parlant, accourcir le chemin.

. . . . .  
La Save sur son pont ayant déjà passé,

la chaleur devint accablante. De Brach, sans y prendre  
garde, laissa loin derrière lui Du Bartas qu'il ne tarda pas  
à perdre de vue. Alors « son chemin *il* rebrousse » s'approche de lui et le trouve plongé dans une profonde rêverie :

Quatre fois il s'endord, quatre fois ils s'éveille.  
A la fin pour oster le sommeil otieux,  
Qui filloit doucement la paupière à ses yeux,

De Brach s'avise d'un stratagème :

Je lui parlay d'amour sachant qu'il avoit l'âme  
Captive sous le joug des beautés d'une dame :  
Le sommeil de ses yeux aussitôt s'envola.  
Sa langue, du palais soudain se décola,  
En ouvrant le conduit d'une douce éloquence...

Et Du Bartas, pour

. . . conter d'amour la force et la puissance,  
Les esbats, les plaisirs qu'il mesle avec son fiel,  
Les peines, les torments qu'il mesle avec son miel,

composa

. . . en gascon, ce beau sonnet escrit  
Sur l'immortel papier de son charmant esprit :

Ha ! chatou mauhazec, ha ! traidou balesté,  
Perqué debarres-tu ta soen ta pataquere,  
Per hé deguens mon co brequere sur brequere,  
Et ses hé pauc ni prou, bach, ni haut ni cousté ?

L'autre jour ton cordet d'autour deu cot j'ousté ;  
Jou desherrié mous pes, jou 'scanti ta coulere ;  
La punte, jou 'smouché, de ta bire murtrere  
Et toun arc en cent tros (sa m'semble) jou bouté.

Hélas ! per ue cadene are jou e cent cadenes,  
Per un cep jou e cent ceps, per ue pene cent penes,  
Et au sen, per un treit, jou e cent cap-hers hiquats.

Mas ton treit, ton turmen, ton cep et ta cadene,  
Amou, me plazen tan que jou n'e paus ne pax  
Si toustem jou nou biui en ue ta douce pepe.

TRADUCTION

Ah ! petit dieu malin, ah ! traître porteur d'arc, pourquoi m'accables-tu si souvent de tes coups qui font dans mon cœur brèche sur brèche, sans jamais s'égarer.

L'autre jour, ton lacet j'ôtai d'autour de mon cou; j'enlevai les fers qui retenaient mes pieds, j'apaisai ta colère; j'émoussai la pointe de ta flèche meurtrière et je mis (me semble-t-il) en cent morceaux ton arc.

Hélas ! pour une chaîne maintenant j'ai cent chaînes, pour une entrave, cent entraves et mon sein au lieu d'un trait est traversé de cent.

Mais tes coups, tes tourments, tes entraves et tes chaînes, Amour, me plaisent tant que je n'ai ni repos ni trêve si toujours je ne vis en si douce peine.





## DESCRIPTION DU JARDIN D'EDEN

Si je dis que tousiours d'une face seraine  
Le ciel embrasse-tout œilladoit ceste plaine,  
Que des rochers cambrez le doux miel distilloit,  
Que le laict nourricier par les champs ruisseloit,  
Que les rues avoient mesme odeur que les Roses,  
Que tout terroir portoit en tout temps toutes choses,  
Et sous mesmes rameaux cent et cent fruicts divers  
Tousiours se brandilloient, ni trop meurs, ni trop verds ;  
Que le plus aigre fruict et l'herbe plus amere  
Egaloit en douceur les sucres de Madere,  
Et les Myrobalans en puissante bonté ;  
Nourrissant beaucoup mieux leurs corps pleins de santé  
Que tant et tant de mets que nostre friandise  
En cent mille façons, chatouilleuse, desguise,  
Et qui, non pour s'esteindre, ains pour plus s'allumer,  
Les prend en autre ciel et sous l'ondeuse mer ;  
Si je dis qu'au matin, des champs la face verte  
Estoit non de rosée, ains de manne couverte ;  
Qu'un ru <sup>(1)</sup> traine-gueret, de son cours violent  
Des fleuves ne souilloit le crystal doux-coulant,  
Fleuves qui surmontoient en bon goust le breuvage

---

(1) *Ru*, pour *ruisseau*, ou plutôt le *canal d'un ruisseau*.

Qui du Cretois Cerathe (1) honore le rivage ;  
Que les sombres forests des Mirtes amoureux,  
Des Lauriers immortels, des Palmiers genereux,  
Ne s'esfueilloient jamais, ains leurs branches nouvelles  
Par nature voutoyent mille fresches tonnelles,  
Où cent sortes d'oiseaux jour et nuict s'esbatoyent,  
S'entrefaisoient l'amour, sauteloient, voletoient,  
Et mariant leurs tons aux doux accents des Anges,  
Chantoient et l'heur d'Adam, et de Dieu les louanges,  
Car pour lors les corbeaux, oriots (2) et hiboux  
Avoient des rossignols le chant doctement doux,  
Et les doux rossignols avoient la voix divine  
D'Orphée, d'Amphion, d'Arion et de Line.  
Si je dis que Phœbus n'y faisoit arriver  
L'Esté par son retour, par sa fuitte l'Hiver,  
Ains l'amoureux Printemps tenoit tousiours fleuries  
Des doux-fleurans vallons les riantes prairies:  
Que le robuste Adam ne sentoit point son corps  
Agravé des Autans, ni roidi par les Nords,  
Ains d'un doux ventelet l'halene musquetée,  
Coulant dans la forest par l'Eternel plantée,  
Donnoit vigueur aux corps, à la terre verdeur,  
A la verdure fleurs, aux fleurs une alme odeur ;  
Qu'au jour la nuict prestoit son humeur nourriciere,  
Et le jour à la nuict moitié de sa lumiere;  
Que la gresle jamais n'atterroit les moissons;  
Que la neige plumeuse, et les luisans glaçons

---

(1) *Cerathe*, sans doute pour *Cerase* (*Cerasus*), ville d'Asie Mineure d'où Lucullus rapporta le cerisier.

(2) *Oriot*, ou *Loriot*. (*Oriolus galbula* de Buffon.)

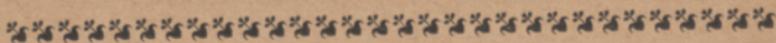
N'envieillissoient (1) les champs; qu'un esclatant orage  
N'escarteloit les monts; qu'un pluvieux ravage  
N'amaigrissoit la terre, ains les champs produisoient  
Les fecondes vapeurs qui leur face arrousoient :  
Je ne pense mentir, plustost, honteux, j'accuse  
D'indocte pauvreté ma begayante Muse.

(Seconde *Sepmaine* — 1<sup>er</sup> jour )



---

(1) *Envieillir*, verbe expressif que les poètes contemporains reprendront quelque jour, comme ils ont repris *endeuiller*, *enlinceuler*, etc.



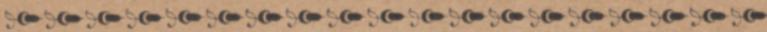
## PORTRAIT

### DE LA REINE ELISABETH D'ANGLETERRE

La grande Elizabeth, la prudente Pallas,  
Tient en heureuse paix sa province, où la Loy  
Venerable fleurit avec la blanche Foy,  
Qui n'a pas seulement l'opulence faconde  
Du maternel langage, ains d'une bouche ronde  
Peut si bien sur le champ haranguer en Latin,  
Grec, François, Espagnol, Tudesque et Florentin,  
Que Rome l'Emperiere<sup>(1)</sup> et la Grece et la France,  
Le Rhin et l'Arne encor plaident pour sa naissance.  
Claire perle du Nort, guerriere dompte-Mars,  
Continue à cherir les Muses et les Arts.  
Et si jamais ces vers peuvent d'une aile agile,  
Franchissant l'Ocean, voler jusqu'à ton Isle,  
Et tomber, fortunez, entre ces blanches mains  
Qui sous un juste frein regissent tant d'humains,  
Voy les d'un œil benin et, favorable, pense  
Qu'il faut pour te louer avoir ton éloquence.

(Seconde *Semaine* — 2<sup>e</sup> jour.)

(1) *Emperiere*, impératrice. — Rapprocher les éloges que Shakespeare prodigue à sa souveraine.



## VŒUX DU POÈTE

(Il désire terminer ses jours dans son pays natal, au château du Bartas).

Puisse-je, ô Tout-puissant, incognu des grands Rois,  
Mes solitaires ans achever par les bois :  
Mon estang soit ma mer, mon bosquet mon Ardene,  
La Gimone mon Nil, le Sarrampin<sup>(1)</sup> ma Seine,  
Mes chantres et mes luths les mignards oiselets,  
Mon cher Bartas mon Louvre, et ma Cour mes valets ;  
Ou sans nul destourbier si bien ton los j'entonne,  
Que la race future à bon droit s'en estonne.  
Ou bien si mon devoir et la bonté des Rois  
Me fait de leur grandeur aprocher quelquefois,  
Fay que de leur faveur jamais je ne m'enyvre,  
Que comandé par eux libre je puisse vivre,  
Que l'honneur vray je suyve et non l'honneur menteur,  
Aimé comme homme rond, et non comme flateur.

(La Première *Semaine* — 3<sup>e</sup> jour.)

---

(1) Le *Sarrampin*, aujourd'hui Sarrampion, russeau qui passe non loin du château du Bartas et va se jeter, près de Solomiac, dans la *Gimone* affluent de la Garonne.

ARMOIRIES DE SALUSTE DU BARTAS

Parti : au 1<sup>er</sup>, d'or à la tourterelle d'azur, les ailes déployées, becquée et membrée de gueules; au 2<sup>e</sup>, parti de sinople au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et d'argent à la croix double de gueules posée en bande.

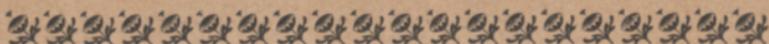
(D'après un tableau retrouvé au château du Bartas, par M. le baron de Frère de Peyrecave.)



Saluste

*Cette signature, qui est celle du poète Saluste Du Bartas, a été calquée sur un acte du 8 mars 1571.*

(Minutes de G. Vignaux, notaire de Puycasquier, déposées aux Archives départementales du Gers.)



## APPENDICE

### I

#### TESTAMENT DE SALUSTE DU BARTAS.

Le testament de Du Bartas a déjà été publié, en 1864, par M. Bladé, dans la *Revue d'Aquitaine* (t. VIII, p. 392), avec tirage à part. Mais cette première édition renferme plusieurs fautes de lecture, qui nuisent un peu à l'intelligence de ce curieux document. C'est pour faire disparaître ces fautes, — qui n'échapperaient certainement plus aujourd'hui à l'éminent et savant correspondant de l'Institut, — que je donne cette nouvelle transcription. Je me suis servi, comme M. Bladé, de la copie authentique de 1650 (et non de 1605) qui se trouve insérée au folio 110 verso d'un vieux registre, relié en basane noire, contenant les titres de propriété et les comptes de l'ancien hospice Saint-Blaise de Monfort, registre qui vient de m'être communiqué par voie administrative.

La copie du XVII<sup>e</sup> siècle est bonne, sans être parfaite : j'ai corrigé quelques erreurs manifestes et ajouté entre crochets quelques mots restés au bout de la plume de l'expéditionnaire. Enfin, pour faciliter la lecture, j'ai indiqué, au moyen d'alinéas, les principales divisions du Testament, lequel s'ensuit :

P. P.

TESTEMENT DE FEU NOBLE GULHAUME DE SALUSTE,  
SEIGNEUR DU BARTHAS ET DE COLOIGNE, GENTILHOMME  
ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DU ROY, PORTANT LEGUAT  
EN FAVEUR DE L'HOSTEL-DIEU SAINT-BLAISE DE LA  
VILLE DE MONFORT.

(18 mars 1587)

Je Guilhaume de Saluste, sieur du Barthas, gentilhomme de la chambre du roy de Navarre, ayant recomandé mon ame à Dieu et la sepulture de mon corps à la discreption de ma femme et de mes heritiers, ay ordonné touchant la succession de mes biens ce que s'ensuit :

Premierement, je laisse aux pauvres des villes de Colloigne, Monfort et Mauvoisin la somme de cinquante escus d'or, sçavoir la troisieme partie d'icelle aux pauvres de chacune desdites villes. Item, je legue à l'esglise refformée de Monfort quarante escus d'or pour estre employés en usages preces<sup>(1)</sup> suivant l'ordonnance du consistoire d'icelle. Item je veus que le jour de ma sepulture on abille dix pauvres de Monfort, dix pauvres de Coloigne, dix de Mauvoisin, deux de Ceran, deux de Bajonnete, deux du Grilhon et deux d'Homs.

Item, veus que La Ille, mon vallet, soiet nourry tant qu'il vivira par mes heritiers. Item, legue à Vincens Labriche et Jammet, mes valetz, cinq escus à chacun. Item, au fils de Jean Villar dict le Sourt autres cinq escus.

Au demurant, je fay Anne de Saluste, ma filhe aynée, heritiere ez biens quy s'ensuivent, sçavoir de la terre et seigneurie de Coloigne, du chasteau du Barthas, avec les meteries, moulins, terres, preds, bois, quy en dependent, et bref de tout ce que je possede ou possederay au temps de mon deces en la juridiction de

---

(1) *Proces*. Je ne comprends pas ce mot. Peut-être faut-il lire *previs*, comme l'a fait M. Bladé?

Coloigne. Je luy laisse ausy la maison et jardin que j'è dans la ville de Monfort, droictz de Santa-Geme, le bois dict d'En Milas. Item, la migere<sup>(1)</sup> de la Barraque, avec ses deppendances estant en la juridiction de Mauvoisin, Monfort et Labriffe. Item, les preds de Labriffe. Item, les droicts seignuriaux et meterie avec ses deppendances que j'è au lieu d'Homs. Item, luy laisse la moitié des droictz, vois, noms et actions que j'è sur les biens quy estoit possedés par feu Alexandre de Salustre, mon frere. Et moyenant les susdits biens ne veux qu'elle puisse rien demander sur le demurant.

Je fais ausy mon heritiere Jeanne, ma seconde filhe, ez biens quy s'ensuivent, sçavoir de la salle d'En Merlet, avec toutes ses deppendances, de la meterie de La Marche avec ses deppendances, de la maison que j'ay dans Monfort, acquise de Dominique Teulet, de toutes les vignes que j'ay en la juridiction de ladite ville, ensemble des droictz seignuriaux du terroir des Laques, que j'è acquis du roy de Navarre. En somme, je luy laisse tout ce que j'è et possede et possederay en la juridiction de Monfort au temps de mon deces, sy ce n'est que j'ay sy-dessus laissé à ladite Anne, ma filhe. Item, luy legue les meteries de Courneilhac, Nougues et Maupeau, avec toutes leurs deppendances. Item, luy laisse la moitié des droictz, vois, noms et actions que j'è sur les biens quy estoit possedés par feu moun frere Alexandre.

Et en tous mes autres biens, droictz et debtes, fais lesdites Anne et Jeanne mes heritieres esgalles, à la charge que par moitié elles paieroint mes debtes, laiz et autres charges hereditaires. Ordonnant neanlmoingz que ladite Anne jouira de tous les biens par moy laissés à ladite Jeanne, et desquelz je n'è point legué l'usufruit à ma femme, jusques à ce que ladite Jeanne aura atteint l'ège de treitze ans, estant sulement tenue de bailher annuellement à ladite Jeanne deux cens livres pour estre entretenue aupres de sa mere.

---

(1) *Migère* est synonyme de métairie.

J'ordonne ausy que sy Dieu donne à mes dites filhes Anne et Jeanne des enfans malles, que celluy quy succedera par la disposition et nomination d'icelles en mes dits biens pourter[a] la nomination des armes de ma maison <sup>(1)</sup>; autrement que lesdits biens avienent au plus proche.

Je veus ausy que sy lesdites Anne et Jeanne se marient sans le conseilh des sieurs d'Aurignac <sup>(2)</sup> et de Saluste <sup>(3)</sup>, conseilhers en la Cour, mes cousins, des sieurs d'Homs, de Laueret, Foisin, Perery <sup>(4)</sup>, Limozin, Rebezies et Bomat (lisez : Gimat), mes beaux-freres, les damoiselles Bertrande de Broqueville, ma mere, Heleyne de Laccassaigne, ma belle-mere, Catherine d'Homs, ma femme, ou la pluspart d'iceux; que celle, dy-je, quy fera ceste faute n'aye sur mes biens que la somme de cent escus.

Item, je laisse en tittle hereditaire à Isabeau, ma fille, la somme de deux mille quatre cens escus, laquelle somme sera paiée par ladite Anne, soudain que ladite Isabeau sera parvenue à l'age de quatorze ans, sy elle treuve party sortable audit temps; .faulte de party, sera ladite Anne [tenue] metre à profit ladite somme, affin que dudit terme avant ladite Isabeau en retire le proufict. Affaulte de ce faire, fais heritieres lesdites Anne et Isabeau par esgalles portions ez biens sy dessus legués à ladite Anne. J'ordonne ausy que ladite Anne sera tenue de bailler cinquante escus de pention annuelle à ladite Isabeau, jusques à ce que aura attaint ledit eage, et ce pour estre entretenue aupres de sa mere.

Item, legue à ma filhe Marie pareilhe somme de deux mille quatre cens escus, paiables par ladite Jeanne aux mesmes termes et conditions quy ont esté sy-dessus especifiées parlant desdites Anne et Isabeau. Et moyennant ladite somme de deux mille

---

(1) Ce passage, mal lu dans la première édition, signifie que l'héritier mâle de ses filles relèvera le nom et les armes de la maison de Saluste.

(2) Jean de Bonot, sieur d'Aurignac; il avait épousé, le 21 septembre 1577, Claire, fille de Pierre de Saluste, oncle de du Bartas (*Dict. de la noblesse.*)

(3) Marie-Anne de Saluste, fils du dit Pierre et cousin-germain du poète. Voir page 7.

(4) *Alias* Pereris, ou Pérès (et non Pevéry).

quatre cens escus pour chacune portion, veux que lesdites Isabeau et Marie ne puissent rien plus demander sur mes biens, les faisant esdites sommes mes heritieres particulieres. Leur prohibant ausy de se marier que par advis des susdits ; autrement ne leur laisse pour tout droict que cent escus à chacune.

Et s'il advenoit que ladite Anne decedat sans enfens ou ses enfens sans enfens, veus que sa dite portion hereditaire vienne de plain droict à ladite Jeanne ou ses enfens, à soun chois et nomination. Et sy ladite Jeanne decedoit sans enfens ou ses enfens sans enfens d'eux, que sa dite portion hereditaire revienne à ladite Anne ou ses enfens, au chois et nomination d'icelle. Je substitue ausy reciproquement Isabeau et Marie et leurs enfens, aux sus-escrites conditions.

Que sy [Dicu] me donne des filz postumes, je fais mon ayné heritier en tous mes biens ; et s'il y a un puisné, je le fais mon heritier particulier en la somme de deux mil escus. Et en ce cas que j'aurai enfant ou enfens masles, je laisse à ladite Anne pour tout droit la somme de trois mille trois cens escus un tiers ; à ladite Jeanne deux mille escus ; ausdites Isabeau et Marie cinq mille livres à chacune. Et si je laisse quelque filhe ou filhes postumes, je leur laisse autant qu'ausdites Isabeau et Marie. Et où et quand mon fils ayné <sup>(1)</sup> decederoit sans enfens ou ses enfens [sans enfens], veux que l'heritage vienne au second ou à ses enfens et du second masle à la susdite Anne et Jeanne par esgalles portions. Prohibant à tous et toutes la distraction de la Trebellianique <sup>(2)</sup>.

Item, je legue à ma dite femme demurant vefve l'usufruit desdites meteries de Lamarche [et] de Labarage avec leurs deppendances, des vignes que j'é en la juridiction de ladite ville de Monfort, de la maison dite de Santa-Geme, du bois dict de Bra-

---

(1) Il s'agit toujours de fils postumes, qui ne devaient pas naître ou dont l'existence n'a jamais été prouvée.

(2) La *Quarto Trebellianique* était la quatrième partie des biens que l'héritier de fidéicommiss pouvait retenir (note de M. Bladé).

mepan, du pred dict de la Teulere, ensemble des droicts seigneuriaux et meterie que j'ay en la juridiction d'Homs. Item luy confirme, en tant que besoing est, le doun que je luy ay fait par pactes de mariage de la somme de mil escus.

Item, legué à Thimothée Foisin, mon nepveu, oultre et par dessus la somme de mil livres que mon frere Marian <sup>(1)</sup> luy a legué, la somme de huit cens livres. Item, à damoiselle Isabeau, ma sœur, oultre mille livres que mon dit frere luy a legué, la somme de cinq cens livres. Item, à damoiselle Marie, ma sœur, oultre mil livres que ledit Marian luy a leguées, luy legue cinq cens livres. A la charge que ledit Foisin, Isabeau et Marie ne puissent rien demander sur mes biens tant paternelz, maternelz que fraternelz.

Au reste, je supplie et abjure (*sic*), au nom de l'entiere amitié quy a esté entre nous, ledit sieur de Saluste, conseiller, et lesdits sieurs de Laueret et Perery d'accepter la tutelle de mes enfens.

O Dieu, conduy par ton esprit tellement mes actions qu'à l'heure de mon trespas mon ame soit disposée à voir ta sainte face. Respan, o bon Dieu, ta benediction sur ma famille; fay qu'elle te serve, et fay que mon ame ne soit exterminée sur la face de la terre.

Et c'est ma derniere volonté, escripte et signée de ma main propre, ce dix-huitiesme mars mil cinq cens quatre-vingt et sept.

G. DE SALUSTE DU BARTAS, ainsin signé.

Ce jourd'huy vingt uniesme mars mil cinq cens huitante sept, dans Lectoure, maison de M<sup>e</sup> Pereris, avant midy, regnant Henry par la grace de Dieu roy de France, devant moy notaire royal soubzsigné, presens les temoings bas nommés, estably en personne noble Guillaume Saluste, sieur du Barthas, gentilhomme ordinaire du roy de Navarre, lequel a dict avoir fait son testement

(1) Ou Marie-Anne (et non Mairan). Cet autre frere du poète devait être decédé à l'époque du testament, comme le prouvent les legs faits par ledit Marian à son neveu et à ses sœurs.

solempnel et cy dedans escript de sa main propre en cinq pages, qu'il a apres fermé et cacheté, et duquel en a fait faire escrire [deux doubles] pour l'un d'iceux envoyer à sa maison et l'autre laisser audit sieur Pereris. Et c'est sa dernière volonté, voulant et entendant comme telle proceder à tous autres testementz, codiciles et donations qu'il pourroit avoir sy-devant faicts, lesquels declare pour non advenus, et ce present demurer en sa plaine force et vigeur par tous les droicts et cotumes qu'il pourra estre valable. Priant aux tesmoingz bas escriptz estre memoratifz de ce et luy en porter tesmoignage, et quand besoin sera; et à moy notaire luy retenir sa present declaration.

Ce qu'ay fait, ez presences de M<sup>e</sup> Jean Biague, Jean Lapeyre, Geraud Larroque, sire Amanieu Poumarede, Isac Bordes, Pierre Gaysedouat, Fortis Ensesis, Guillaume Canteloup, dudit Lectoure habitants, soubzsignés avec ledit sieur testateur; et moy Pierre Trelaigne<sup>(1)</sup>, notaire royal habitant dudit Lectoure, qui me suis soubzsigné.

G. DE SALUSTE DU BARTAS, testateur.

LARROQUE, present. — VIAIGUE, tesmoing. — F. DANCESIS, present. — PIERRE GAISEDOUAT, present. — POUMAREDE, tesmoing. — DEGOURDE, tesmoing. — TRELAINNE, notaire royal, ainsin signés sur le dessus dudit testament.

Sur l'expedié duquel le present extraict a esté tiré par moy Guillaume Labaule, notaire royal dudit Monfort, sans y avoir rien adjousté ny diminué, à moy exhibé et retiré par noble Jean de Broqueville, sieur d'Emperon. En foy de quoy me suis soubzsigné avec ledit sieur Broqueville.

A Monfort, le quinzième aoust mil six cents cinquante.

BROQUEVILLE

LABAULE, notaire.

Pour copie conforme :

PAUL PARFOURU,

Archiviste paléographe.

(1) Et non *Tichaigne*, comme le porte la copie de M. Bladé. Les minutes de Pierre Trelaigne sont encore conservées à Lectoure; mais elles ne vont que de 1581 à 1584, si j'en crois le *Tableau des notaires de l'arrondissement de Lectoure*, par M<sup>e</sup> Calmètes, publié en 1861.

II

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

Ce titre trop prétentieux ne traduit pas exactement notre pensée, car nous ne voulons pas entreprendre ici un catalogue raisonné des œuvres de Du Bartas.

Si l'on songe qu'en très peu d'années elles n'eurent pas moins de trente éditions; qu'elles furent traduites en vers latins et dans presque toutes les langues de l'Europe; enfin que de nombreux commentateurs, tant français qu'étrangers, s'occupèrent de rendre intelligibles les vers parfois obscurs de notre grand poète, on comprendra qu'il y ait là matière à un opuscule spécial, travail très curieux à faire et qui serait, sans nul doute, très favorablement accueilli. Verra-t-il bientôt le jour? L'ardeur que la critique contemporaine déploie pour remettre à sa place et faire remonter Du Bartas, « descendu de l'Olympe aux gémonies », nous le fait espérer. En attendant, nous citons seulement les deux principaux *essais* de bibliographie *bartassienne* qui ont été publiés :

BRUNET. *Manuel du Libraire* (5<sup>e</sup> édition, tome V, page 98).

HAAG. *La France protestante* (à la suite de la notice dont nous parlons plus loin).

Nos lecteurs nous sauront gré, peut-être, d'indiquer les sources où puisent communément les biographes de Du Bartas. Nous donnons ci-dessous, par ordre chronologique, les principaux ouvrages où des notices lui sont consacrées

LA CROIX DU MAINE. *Bibliothèque française* (Paris, 1584).

DE THOU. *Histoire universelle*, livre XCIX (Orléans [Genève] 1620).

DU VERDIER. *Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en français (Lyon, 1685).

BAILLET. *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (Paris, 1685).

LA MONNOYE. *Remarques sur les jugements des savants*, de Baillet, édition annotée de l'ouvrage précédent (Paris et Amsterdam, 1722 et 1725).

TATON DU TILLET. *Parnasse français* (Paris, 1732).

GOUJET. *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France* (Paris, 1740 et suiv.)

CHAUDON. *Dictionnaire historique* (Avignon [Amsterdam] 1766).

RIGOLEY DE JUVIGNY a donné une édition des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Du Verdier, avec des remarques historiques et littéraires (Paris, 1772).

Nous voici au XIX<sup>e</sup> siècle. On comprend que nous ne pouvons pas tout citer.

GËTHE. *Des hommes célèbres en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ouvrage traduit de l'allemand par Sauret de Saint-Geniez (Paris, 1823).

SAINTE-BEUVE. *Tableau historique et critique de la Poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*. (Paris, 1828 et 1843. — Voir, du même, une importante étude dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1842).

HAAG. *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom*, etc. (1847-1859, t. IX).

SAYOUS. *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (Paris, 1854).

MICHEL (Francisque). *Les Écossais en France et les Français en Écosse*. (1862, t. II). Ouvrage qui contient des détails importants sur le séjour de Du Bartas dans la Grande-Bretagne.

TRICOTEL. *Variétés bibliographiques* (Paris, 1863).

PELLISSIER. *La Vie et les Œuvres de Du Bartas*. (Paris, Hachette, 1882).

Nous avons réservé pour la fin la mention d'une double source de documents dont l'ignorance serait fort préjudiciable à un biographe de Du Bartas : nous voulons parler de deux publications périodiques d'histoire régionale, la *Revue d'Aquitaine* et la *Revue de Gascogne*. (La première a cessé de paraître depuis vingt ans; la seconde existe encore). De très nombreux articles y ont été publiés à propos du poète gascon. Nous avons dû faire un choix et ne donner que les principaux :

#### REVUE D'AQUITAINE

CÉNAC-MONCAUT. *Une Réhabilitation : Saluste du Bartas* (t. VII, pp. 243, 273, 329 et 404).

BLADÉ. *Testament de Du Bartas* (t. VIII, p. 392).

TAMIZEY DE LARROQUE. *Lettre de Du Bartas à Henri IV*, en lui adressant son *Cantique sur la Victoire d'Ivry* — avec de précieuses annotations (t. VIII, p. 205).

#### REVUE DE GASCOGNE

TAMIZEY DE LARROQUE. *Vie de Du Bartas* par Guillaume Colletet, extraite d'un manuscrit conservé autrefois à la Bibliothèque du Louvre, brûlé en 1871 (t. VII, p. 49). — *Remarques curieuses au sieur Colletet fils sur Du Bartas* (t. VII, p. 112). — *Quelques Citations sur Du Bartas* (Appendice n° 1, à la *Vie* etc.; t. VII, p. 115). — *Du Bartas en Ecosse* (Appendice n° 2; t. VII, p. 118). — *Quelques Renseignements nouveaux sur Du Bartas* (t. X, p. 222). — *Un Gendre de Du Bartas* (t. XV, p. 434). — *Explication d'un passage obscur de Du Bartas* (t. XXIII, p. 292). — *Du Bartas et Charron* (t. XXIV, p. 299). — *Du Bartas et la Reine Margot* (t. XXVIII, p. 66).

COUTURE (Léonce). *Les Poèmes de Du Bartas et l'Orthodoxie* (t. XI, pp. 451 et 485).

DE CARSLADE DU PONT. *La Famille de Du Bartas* (t. XVII, p. 296, et t. XX, p. 146).

TABLE DES MATIÈRES

---

Pages.

Notice biographique sur Saluste Du Bartas, par M. Paul BÉNÉTRIX. . . . .	1
Lettre de M. PARFOURU, Archiviste du Gers. . . . .	6
Notice littéraire, par M. O. DE GOURCUFF . . . . .	13

CHOIX DE POÉSIES FRANÇAISES ET GASCONNES  
DE DU BARTAS

L'Uranie ou Muse céleste. . . . .	15
Hymne de la Paix. . . . .	31
Les Neuf Muses Pyrénées . . . . .	34
Poème en trois langues adressé à la reine de Navarre lors de son entrée à Nérac. . . . .	41
Sonnet gascon sur l'Amour. . . . .	48
Description du Jardin d'Eden. . . . .	51
Portrait de la reine Elisabeth d'Angleterre. . . . .	54
Vœux du Poète qui désire mourir dans son pays natal. . . . .	55
Armoiries et signature de Saluste Du Bartas. . . . .	56

APPENDICE

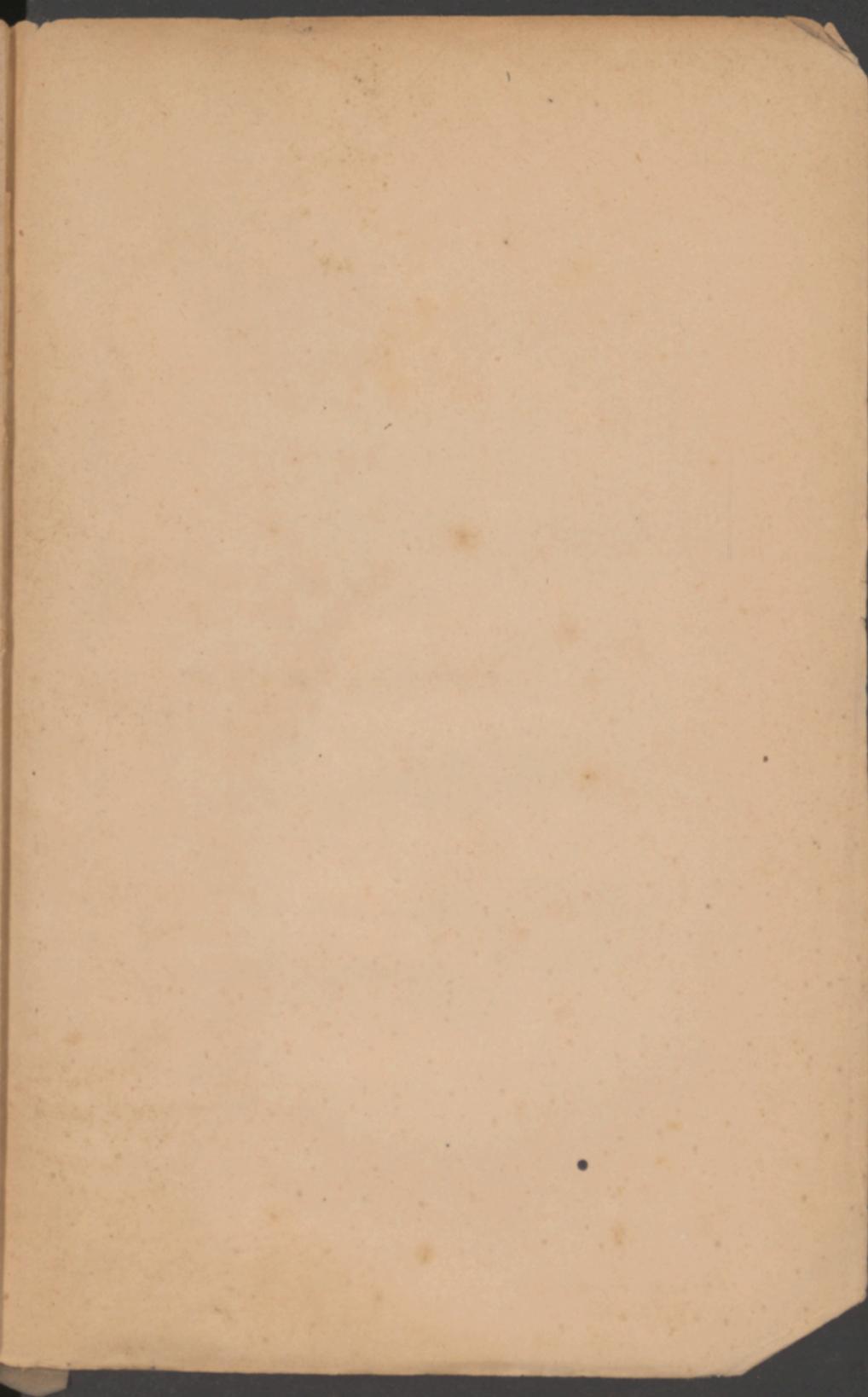
I. Testament de Saluste Du Bartas. . . . .	57
II. Essai bibliographique. . . . .	64



---

AUCH. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. CAPIN

---



---

AUCH. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. CAPIN

---

66 2011